

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
France

Grant Thornton
100, rue de Courcelles
75017 Paris
France

Atos Origin S.A.

Société Anonyme
80, quai Voltaire
95870 Bezons

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2010

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
France

Grant Thornton
100, rue de Courcelles
75017 Paris
France

Atos Origin S.A.

Société Anonyme
80, quai Voltaire
95870 Bezons

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Atos Origin S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Atos Origin S.A.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les « Bases de préparation et principes comptables » dans la section C.3.3.3 et sur la section C.3.3.5 de l'annexe aux comptes consolidés qui décrivent les changements de principes comptables concernant la reconnaissance des gains et pertes actuariels sur les retraites et la première application des normes IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises » et IAS 27 révisée « Etats financiers consolidés et individuels ».

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme exposé dans les « Estimations comptables et jugements » présentées dans la section C.3.3.3 de l'annexe aux comptes consolidés, la préparation des états financiers consolidés requiert, de la part de la direction, d'émettre des jugements, d'utiliser des estimations et des hypothèses susceptibles d'avoir un impact sur le montant des actifs, passifs, produits et charges comptabilisés dans les états financiers, ainsi que sur les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels en date d'arrêté. Cette note précise que les estimations comptables et hypothèses utilisées pourraient entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable d'actifs et passifs au cours du prochain exercice. Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés au 31 décembre 2010, nous avons considéré que les goodwill, le chiffre d'affaires et les résultats à terminaison relatifs aux contrats long-terme, ainsi que les engagements de retraite sont sujets à des estimations comptables significatives.

Atos Origin S.A.

- Les goodwill ont été soumis à un test de dépréciation par la société comme décrit dans la note «Regroupements d'entreprises et goodwill » dans la section C.3.3.3 et dans la note 11 de l'annexe aux comptes consolidés. Suite à ces travaux, une perte de valeur de 25 millions d'euros a été comptabilisée. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié de la méthodologie appliquée ainsi que les données sur lesquelles se fondent les valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité de chacun des plus petits groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces UGT sous le contrôle de la Direction.
- La note « Reconnaissance du chiffre d'affaires » dans la section C.3.3.3 de l'annexe aux comptes consolidés expose les méthodes de comptabilisation du chiffre d'affaires. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié de l'information fournie dans la note mentionnée ci-dessus et à nous assurer que les règles et principes comptables étaient correctement appliqués. Nos travaux ont également consisté à apprécier le caractère raisonnable des estimations comptables utilisées par la direction.
- Comme exposé dans la note « Retraites et avantages similaires » dans la section C.3.3.3 de l'annexe aux comptes consolidés, la société utilise des méthodes et des hypothèses actuarielles pour évaluer les engagements de retraites. La valeur des actifs du régime est déterminée sur la base d'évaluations fournies par des actuaires externes aux fonds de retraites et ces actifs sont sujets à des vérifications complémentaires par la direction lorsque nécessaire. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié de la méthodologie appliquée ainsi que les données sur lesquelles se fondent l'évaluation des engagements de retraite et des actifs du régime, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Atos Origin S.A.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

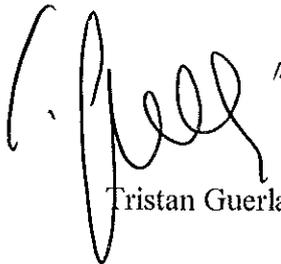
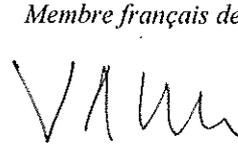
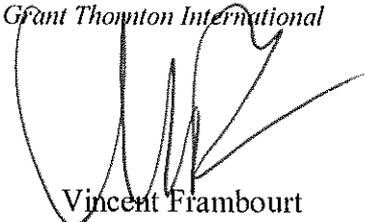
Neuilly-sur-Seine et Paris, le 31 mars 2011

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte & Associés

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International


Tristan Guerlain
Christophe Patrier
Jean-Pierre Colle
Vincent Frambourt

C.3.2 Etats financiers consolidés

C.3.2.1 Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Notes	Exercice 2010	Exercice 2009
Chiffre d'affaires	Note 2	5 020,6	5 127,0
Charges de personnel	Note 3	-2 809,5	-2 862,3
Charges opérationnelles	Note 4	-1 873,7	-1 974,1
Marge opérationnelle		337,4	290,6
En % du Chiffre d'affaires		6,7%	5,7%
Autres produits et charges opérationnels	Note 5	-137,3	-259,3
Résultat opérationnel		200,1	31,3
En % du Chiffre d'affaires		4,0%	0,6%
Coût de l'endettement financier net		-17,8	-13,5
Autres charges financières		-35,1	-31,9
Autres produits financiers		28,8	21,0
Résultat financier	Note 6	-24,1	-24,4
Résultat avant impôt		176,0	6,9
Charge d'impôts	Notes 7-8	-57,8	1,1
RESULTAT NET		118,2	8,0
Dont attribuable aux:			
- propriétaires de la société mère		116,1	3,9
- participations ne donnant pas le contrôle	Note 9	2,1	4,1

(en euros et en nombre d'actions)

Résultat net – attribuable aux propriétaires de la société mère	Note 10		
Nombre moyen pondéré d'actions		69 334 351	68 772 224
Résultat net par action – attribuable aux propriétaires de la société mère		1,67	0,06
Nombre moyen pondéré dilué d'actions		75 949 131	74 420 585
Résultat net dilué par action - attribuable aux propriétaires de la société mère		1,64	0,06

C.3.2.2 Etat du résultat global

(en millions d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009
Résultat net de la période	118,2	8,0
Autres éléments du résultat global		
Variation de juste valeur des instruments financiers	1,1	5,4
Gains et pertes actuariels générés sur la période liés aux engagements de retraite	-105,5	-45,2
Variation de la réserve de conversion	51,6	25,2
Effet d'impôt	23,6	14,5
Total Autres éléments du résultat global	-29,2	-0,1
TOTAL RESULTAT GLOBAL	89,0	7,9
Dont attribuable aux:		
- propriétaires de la société mère	86,4	3,4
- participations ne donnant pas le contrôle	2,6	4,5

C.3.2.3 Etats consolidés de la situation financière

(en millions d'euros)	Notes	31 décembre 2010	31 décembre 2009	1er janvier 2009 (*)
ACTIF				
Goodwill	Note 11	1 609,9	1 507,6	1 511,1
Immobilisations incorporelles	Note 12	76,0	68,9	77,5
Immobilisations corporelles	Note 13	396,4	407,4	454,3
Actifs financiers non courants	Note 14	230,5	220,0	52,4
Instruments financiers non courants	Note 23	0,3	1,1	1,0
Impôts différés actifs	Note 8	321,8	249,0	223,2
Total des actifs non courants		2 634,9	2 454,0	2 319,5
Clients et comptes rattachés	Note 15	1 232,3	1 281,3	1 418,0
Impôts courants		13,0	26,3	25,4
Autres actifs courants	Note 16	174,6	164,4	177,7
Instruments financiers courants	Note 23	2,1	3,8	0,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 18	422,2	534,7	286,1
Total des actifs courants		1 844,2	2 010,5	1 907,9
TOTAL DE L'ACTIF		4 479,1	4 464,5	4 227,4

(en millions d'euros)	Notes	31 décembre 2010	31 décembre 2009	1er janvier 2009 (*)
PASSIF				
Capital social		69,9	69,7	69,7
Primes		1 333,9	1 329,7	1 329,7
Réserves consolidées		208,4	300,9	228,2
Ecart de conversion		102,2	-153,4	-178,5
Résultat de l'exercice		116,1	3,9	46,0
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère		1 626,1	1 550,8	1 495,1
Participations ne donnant pas le contrôle	Note 9	5,4	11,0	11,5
Total capitaux propres		1 631,5	1 561,8	1 506,6
Provisions retraites et assimilées	Note 20	501,0	437,1	255,3
Provisions non courantes	Note 21	96,2	126,6	99,8
Passifs financiers	Note 22	508,6	483,4	313,5
Impôts différés passifs	Note 8	98,5	63,0	71,5
Instruments financiers non courants	Note 23	1,5	4,3	6,1
Autres passifs non courants		13,7	1,1	1,4
Total des passifs non courants		1 219,5	1 115,5	747,6
Fournisseurs et comptes rattachés	Note 24	498,7	475,3	516,8
Impôts courants		32,6	28,3	41,2
Provisions courantes	Note 21	105,0	135,2	96,2
Instruments financiers courants	Note 23	1,9	1,2	3,0
Part à moins d'un an des passifs financiers	Note 22	52,7	190,7	276,6
Autres passifs courants	Note 25	937,2	956,5	1 039,4
Total des passifs courants		1 628,1	1 787,2	1 973,2
TOTAL DU PASSIF		4 479,1	4 464,5	4 227,4

(*) les chiffres présentés au 1er janvier 2009 correspondent aux chiffres retraités de l'abandon de la méthode du "corridor"

C.3.2.4 Tableau des flux de trésorerie consolidé

(en millions d'euros)	Notes	Exercice 2010	Exercice 2009
Résultat avant Impôts		176,0	6,9
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	Note 4	213,7	222,0
Dotations/(Reprises) nettes aux provisions d'exploitation		-41,5	-34,5
Dotations/(Reprises) nettes aux provisions financières		7,6	7,2
Dotations/(Reprises) nettes aux autres provisions opérationnelles		-85,3	83,5
Pertes de valeur		25,0	31,1
(Plus)/Moins-values de cessions d'immobilisations		3,9	5,7
Charges nettes liées aux options de souscription d'actions et assimilées		11,6	15,1
Pertes/(Gains) sur instruments financiers		0,5	-2,2
Coût de l'endettement financier net	Note 6	17,8	13,5
Flux nets de trésorerie générés par l'activité avant variation du besoin en fonds de roulement, intérêts financiers et impôt		329,3	348,3
Impôts payés		61,5	-39,5
Variation du besoin en fonds de roulement		63,2	34,6
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		321,0	343,4
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-186,8	-204,8
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		10,6	7,3
Investissements d'exploitation nets		-176,2	-197,5
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations financières		-144,2	-17,0
Trésorerie des sociétés acquises durant l'exercice		1,8	1,2
Encaissements liés aux cessions financières		5,5	3,3
Trésorerie des sociétés cédées durant l'exercice		-0,1	-1,6
Investissements financiers nets		-137,0	-14,1
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-313,2	-211,6
Augmentations de capital liées à l'exercice d'options de souscription d'actions		4,4	0,1
Obligations convertibles :			
- en capitaux propres	Note 22		47,8
- en dettes financières	Note 22		200,7
Rachats et ventes d'actions propres		2,9	5,7
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle		-4,5	-4,3
Souscription de nouveaux emprunts	Note 22	45,7	33,0
Nouveaux contrats de location-financement	Note 22	0,5	2,3
Remboursements d'emprunts à long et à moyen terme	Note 22	-48,6	-79,2
Coût de l'endettement financier net payé		-5,1	-13,3
Autres mouvements liés aux opérations de financement	Note 22	-139,9	-52,8
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		-144,7	140,0
Variation de trésorerie		-136,9	271,8
Trésorerie à l'ouverture		532,9	261,9
Variation de trésorerie	Note 22	-136,9	271,8
Incidence des variations de cours de monnaies étrangères sur la trésorerie		20,5	-0,8
Trésorerie à la clôture	Note 23	416,5	532,9

C.3.2.5 Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Notes	Nombre d'actions à la clôture (en milliers)	Capital social	Primes	Réserves consolidées	Écarts de conversion	Eléments constatés directement en capitaux propres	Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère	Capitaux propres - attribuables aux propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
Impacts changements de méthode au 1er janvier 2009		69 717	69,7	1 329,7	-292,0	-177,1	-5,5	22,6	1 531,4	11,0	1 542,4
Au 1er janvier 2009 après impacts changements de méthode		69 717	69,7	1 329,7	233,8	-178,6	-5,5	46,0	1 495,1	11,5	1 506,6
* Augmentation de capital		3	-	-	46,0	-	-	-46,0	-	-	-
* Affectation du résultat net de l'exercice précédent											
* Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle					15,1				15,1		15,1
* Options de souscription d'actions et assimilées					5,7				5,7		5,7
* Achat d'actions propres					31,3				31,3		31,3
* Part des instruments composés					0,2				0,2		0,2
* Autres					98,3				98,3		98,3
Transactions avec les actionnaires		3	-	-				-46,0	52,3	-5,0	47,3
* Résultat net de la période					-29,9	25,2	4,2	3,9	3,9	4,1	8,0
* Autres éléments du résultat global					-29,9	25,2	4,2	3,9	-0,5	0,4	-0,1
Total du résultat global de la période					-29,9	25,2	4,2	3,9	3,4	4,5	7,9
Exercice clos le 31 décembre 2009		69 720	69,7	1 329,7	302,2	-153,4	-1,3	3,9	1 550,8	11,0	1 561,8
* Augmentation de capital	Note 19	194	0,2	4,2					4,4		4,4
* Affectation du résultat net de l'exercice précédent					3,9			-3,9			
* Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle											
* Options de souscription d'actions et assimilées	Note 3				11,6				11,6		11,6
* Achat d'actions propres					2,9				2,9		2,9
* Part des instruments composés					-30,0				-30,0		-34,3
* Autres	Note 19				-11,6				-11,1		-19,3
Transactions avec les actionnaires		194	0,2	4,2				-3,9	1,1	-8,2	-19,3
* Résultat net de la période					-81,5	51,2	0,6	116,1	116,1	2,1	118,2
* Autres éléments du résultat global					-81,5	51,2	0,6		-29,7	0,5	-29,2
Total du résultat global de la période					-81,5	51,2	0,6	116,1	86,4	2,6	89,0
Exercice clos le 31 décembre 2010		69 914	69,9	1 333,9	209,1	-102,2	-0,7	116,1	1 626,1	5,4	1 631,5

C.3.3 Notes annexes aux comptes consolidés

C.3.3.1 Préambule

Atos Origin, Société Mère du Groupe, est une Société Anonyme de droit français, dont le siège social est situé au 80, quai Voltaire, 95870 Bezons, France. La Société est immatriculée auprès du Registre du commerce et des sociétés à Pontoise sous le numéro 323 623 603 RCS Pontoise. Les actions d'Atos Origin sont cotées sur le marché Paris Eurolist sous le code Euroclear 5173 ISIN FR0000051732. Les actions ne sont cotées sur aucun autre marché et Atos Origin SA est la seule société cotée du Groupe. La société est dirigée par un Conseil d'Administration.

Les états financiers consolidés de la Société au 31 décembre 2010 comprennent la Société, ses filiales et les sociétés sur lesquelles elle exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint ou une influence notable (l'ensemble constituant le "Groupe").

Les états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'Administration le 15 février 2011. Ces états financiers consolidés deviendront définitifs après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires prévue en mai 2011.

C.3.3.2 Faits marquants

Atos Origin et Siemens créent un acteur majeur des services informatiques

Le 14 décembre 2010, Atos Origin et Siemens ont annoncé leur intention de former un partenariat stratégique global dont les points majeurs sont décrits dans la section C.1.6 de la Revue Opérationnelle de la manière suivante :

Le 14 décembre 2010, Atos Origin et Siemens ont annoncé leur intention de former un partenariat stratégique global. Dans ce cadre, Siemens s'est engagé à apporter à Atos la quasi-totalité des actifs de sa division Siemens IT Solutions and Services (SIS) pour un montant total de 850 millions d'euros, afin de créer un leader européen des services informatiques. En contrepartie, Siemens deviendra le deuxième actionnaire d'Atos Origin, à hauteur d'environ 15% du capital, avec un engagement de conservation de ses titres de cinq ans. Cette opération fera d'Atos Origin un champion européen des services informatiques avec un chiffre d'affaires 2010 pro forma d'environ 8,7 milliards d'euros et un effectif de 78.500 salariés dans le monde. En outre, les deux groupes ont signé un contrat commercial d'une valeur de 5,5 milliards d'euros sur une durée de 7 ans aux termes duquel Atos Origin fournira à Siemens des services d'infogérance et d'intégration de systèmes. A l'issue de l'opération, Atos Origin disposera de la plus grande plateforme d'infogérance en Europe et bénéficiera d'un positionnement unique pour développer les offres de Cloud, d'intégration de systèmes ERP, énergie et PLM. L'opération permettra également l'accélération du développement des activités de services électroniques et de paiements d'Atos Origin.

Points clés de l'opération

La création d'un acteur majeur en Europe dans le domaine des Services Informatiques : en échange de l'apport de sa division informatique, Siemens recevra 12,5 millions d'actions d'Atos Origin, représentant environ 15% du d'Atos Origin (à l'issue de l'augmentation de capital) et une somme d'environ 436 millions d'euros, dont 250 millions seront payés par Atos Origin par compensation avec le prix de souscription d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes qui seront émises par Atos Origin au bénéfice de Siemens à la date de réalisation de l'opération, de sorte que Siemens recevra un paiement en numéraire d'environ 186 millions d'euros (sous réserve d'ajustements fondés sur le niveau de dette, de trésorerie et de besoin en fonds de roulement de SIS à la date de réalisation de l'opération).

- Siemens assistera Atos Origin dans l'intégration de SIS, un actif qui a fait l'objet d'une importante restructuration avant l'opération, pour renforcer son profil opérationnel, afin de générer de fortes synergies dans un futur proche. Une fois achevé le processus d'information et de consultation des salariés et des instances représentatives du personnel concernées, et une fois l'opération réalisée, une restructuration supplémentaire des effectifs de SIS portant sur 1.750 personnes relevant principalement de fonctions supports, dont 650 en Allemagne, sera mise en oeuvre. Siemens prendra à sa charge, à hauteur de 250 millions d'euros, les coûts et dépenses encourus au titre de cette restructuration, ainsi que les coûts d'intégration y afférents.
- L'opération a fait l'objet d'une procédure de consultation du comité d'entreprise européen d'Atos Origin, qui a rendu son avis en janvier 2011. Elle a également obtenu l'autorisation des autorités de concurrence américaines et européennes, respectivement les 18 et 25 mars 2011. La réalisation de l'opération est prévue pour début juillet 2011 après l'approbation des actionnaires d'Atos Origin.

Un des plus importants contrats d'infogérance jamais conclu dans le secteur des services informatiques : dans le cadre de leur alliance industrielle de long terme, Atos Origin et Siemens ont conclu un contrat commercial de prestations de services, aux termes duquel Atos Origin fournira à Siemens des prestations de services d'infogérance et d'intégration de systèmes, d'une valeur totale d'environ 5,5 milliards d'euros, sur une durée de 7 ans, à des niveaux de marge positifs.

La formation d'un partenariat stratégique entre Atos Origin et Siemens : Atos Origin et Siemens ont conclu un partenariat stratégique en matière d'innovation visant à renforcer les offres en matière de Services Transactionnels de Haute Technologie (HTTS) d'Atos Origin. Cet accord permettra à Atos Origin d'accélérer la croissance de son chiffre d'affaires par la mise en place d'une politique de collaboration commerciale entre les parties leur permettant d'offrir des solutions intégrées et complémentaires lors d'appels d'offres significatifs et par la mise en commun des efforts de recherche et de développement sur des niches de marché. Dans le cadre de ce partenariat, qui permettra notamment à Atos Origin de bénéficier des programmes Siemens One, Atos Origin et Siemens ont prévu la mise en oeuvre d'une pratique de cross selling et d'échange de savoir-faire au bénéfice des deux groupes et le développement conjoint de nouveaux produits et solutions sur HTTS. Atos Origin et Siemens se sont engagés, à cet effet, à investir 50 millions d'euros chacun dans l'Innovation. Cet accord permettra enfin aux parties de répondre ensemble aux besoins croissants sur les activités transactionnelles dans des secteurs à forte croissance tels que la santé, l'énergie, le transport et l'industrie.

Intérêt de l'opération pour les actionnaires d'Atos Origin

L'opération devrait être immédiatement créatrice de valeur pour les actionnaires d'Atos Origin. Sans incidence sur le bénéfice par action au titre de 2011, elle devrait entraîner une hausse de celui-ci à hauteur de 50 % en 2013 et permettre à moyen terme une croissance du chiffre d'affaires d'Atos Origin.

L'opération ne devrait pas accroître l'endettement financier de la Société dans la mesure où elle ne prévoit qu'un paiement par Atos Origin de 186 millions d'euros en numéraire, sous certaines réserves et ajustements fondés sur le niveau de dette, de trésorerie et de besoin en fonds de roulement de SIS à la date de réalisation de l'opération. A cet égard, il est rappelé qu'Atos Origin prévoit un endettement financier net à zéro fin 2012. L'opération permet donc à Atos Origin de préserver, voire d'accroître à horizon 2013, ses capacités d'acquisition notamment dans le domaine des Services Transactionnels de Haute Technologie (HTTS) tout en confortant sa place d'acteur majeur dans un secteur en voie de consolidation.

La création d'un champion des Services Informatiques

Cette opération constitue une étape clé dans la stratégie d'Atos pour atteindre la taille nécessaire et croître fortement dans les activités de services informatiques et HTTS. Atos Origin et SIS présentent en effet de très fortes complémentarités en termes de secteurs, de géographies, de lignes de services et de clients.

A l'issue de l'opération, Atos Origin deviendra un acteur incontournable dans le secteur, avec une présence dans 42 pays et un effectif total de 78.500 salariés. Ce rapprochement contribuera également à accélérer sa croissance, en lui permettant d'améliorer sa visibilité, à augmenter la valeur pour ses actionnaires et accroître le niveau des services fournis à ses clients.

Selon les études de marché⁷, le chiffre d'affaires 2010 pro forma d'Atos Origin serait, en tenant compte de l'opération, d'environ 8,7 Mds€, celle-ci devenant ainsi la première société de services informatiques et d'infogérance en Europe, et le septième acteur mondial en matière de services informatiques. Atos Origin bénéficiera également d'un positionnement unique pour développer des offres de Cloud, activité pour laquelle est prévue une forte croissance dans les prochaines années.

L'opération, qui résultera en un accroissement significatif de la base de clients et du portefeuille d'offres d'Atos Origin, devrait également améliorer sa visibilité et lui offrir de nouvelles opportunités commerciales, en lui permettant d'accroître sa capacité à gagner de futurs contrats, notamment de gros contrats d'infogérance pour des clients multinationaux.

C.3.3.3 Bases de préparation et principes comptables

Bases de préparation

Conformément à la réglementation européenne n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés au 31 décembre 2010 ont été établis conformément aux normes comptables internationales, telles qu'approuvées par l'Union Européenne au 31 décembre 2010. Les normes internationales comprennent les « International Financial Reporting Standards » (IFRS) publiées par l'« International Accounting Standards Board » (IASB), les « International Accounting Standards » (IAS), les interprétations du « Standing Interpretations Committee » (SIC) et de l'« International Financial Reporting Interpretations Committee » (IFRIC).

Les principes comptables appliqués par le Groupe sont conformes à ces normes et interprétations qui sont consultables sur : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Au 31 décembre 2010, les normes comptables et interprétations approuvées par l'Union Européenne sont identiques aux normes et interprétations d'application obligatoire publiée par l'« International Accounting Standards Board » (IASB), à l'exception du « carve-out » d'IAS 39 et des normes et interprétations en cours d'adoption, qui n'ont pas d'effet sur les comptes consolidés du Groupe. Par conséquent, les états financiers du Groupe sont préparés selon les normes IFRS et interprétations telles que publiées par l'IASB.

⁷Source : Gartner (Avril 2010) et Atos

Les normes, interprétations et amendements de normes existantes suivants sont d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2010 :

- IAS 27 révisée - Etats financiers consolidés et comptabilisation des participations dans les filiales suite au projet "Regroupements d'entreprises phase II"
- IFRS 3 révisée - Regroupements d'entreprises suite au projet "Regroupements d'entreprises phase II"
- IAS 39 - Amendement relatif aux Eléments éligibles à la couverture
- IFRS 2 - Paiement fondé sur des actions
- IFRS 5 – Cession des intérêts de contrôle dans une filiale (adoption du programme des améliorations annuelles de mai 2008)
- IFRS 5 - Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées (adoption du programme d'amélioration annuelle des IFRS de mai 2008)
- Amendements portant sur plusieurs normes IFRS, issus du programme d'amélioration annuelle des IFRS d'avril 2009
- IFRIC 12 - Accords de concession de services
- IFRIC 15 - Contrats de construction de biens immobiliers
- IFRIC 16 - Couvertures d'un investissement net dans un établissement à l'étranger
- IFRIC 17 - Distribution d'actifs non monétaires aux propriétaires
- IFRIC 18 - Transfert d'actifs provenant de clients

Les incidences induites par l'application d'IFRS 3 révisée et d'IAS 27 révisée sur les principes comptables sont décrites plus loin dans ce chapitre.

Le Groupe a décidé d'abandonner la méthode dite du « corridor » et a opté pour une comptabilisation des gains et pertes actuariels en autres éléments du résultat global, comme le propose la norme IAS 19.93 A-D.

Avant le 1^{er} janvier 2010, Atos Origin utilisait l'option dite du « corridor » pour reconnaître les gains et pertes actuariels résultant de l'évaluation des actifs et passifs de retraite (norme IAS 19.92). Cette approche conduisait à ne reconnaître, au compte de résultat (marge opérationnelle), que la part des gains et pertes actuariels cumulés qui dépassaient un « corridor » de plus ou moins 10% du montant le plus élevé entre les engagements des régimes de retraite et de leurs actifs dédiés. Cette quote-part était reconnue sur la durée de vie active résiduelle des bénéficiaires de chacun des plans.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, Atos Origin a choisi d'utiliser l'autre option proposée par la norme IAS 19.93 A-D, selon laquelle tous les gains et pertes actuariels générés dans la période sont reconnus en autres éléments du résultat global. La comptabilisation immédiate des gains et pertes actuarielles est en effet généralement reconnue comme facilitant la compréhension des provisions pour engagements de retraite, dans la mesure où elle élimine un élément d'amortissement comptable créant une différence entre la provision reconnue au bilan et la situation de déficit ou de surplus résultant de la différence brute entre engagements de retraite et juste valeur des actifs dédiés. En conséquence, à partir du 30 juin 2010 et pour les exercices futurs, la provision pour engagements de retraite présentée au bilan du Groupe reflètera la différence entre l'évaluation des engagements et la valeur des actifs dédiés, plus ou moins le coût des services passés non encore reconnu.

Ce changement de méthode ne concerne que les plans d'avantages post emploi à prestations définies.

Conformément à la norme IAS 8 - *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, ce changement de méthode comptable a été appliqué rétrospectivement à toutes les périodes présentées, comme si cette nouvelle méthode comptable avait toujours été appliquée.

L'impact de l'adoption des autres nouvelles normes, interprétations et amendements aux normes existantes sur les états financiers du Groupe reste limité.

Les états financiers consolidés ne tiennent pas compte :

- des projets de normes à l'état d'exposé-sondage au niveau de l'IASB
- des nouvelles normes, interprétations et amendements de normes existantes non encore approuvées par l'Union Européenne, notamment :
 - IFRS 7 – Amendement relatif aux Instruments financiers : informations à fournir
 - IAS 12 – Amendement relatif au Recouvrement des actifs sous-jacents
 - IFRS 9 – Instruments financiers (IAS 39 Phase I)
 - IFRS - Les améliorations annuelles 2010
- Les normes, amendements ou interprétations publiés par l'IASB et approuvés par l'Union Européenne mais avec une date d'application postérieure aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2010. Cela concerne notamment :
 - IAS 24 révisée - Informations relatives aux parties liées
 - IAS 32 - Amendement relatif au Classement des émissions de droits
 - IFRIC 14 - Amendements relatifs aux Paiements en avance d'exigences de financement minimal
 - IFRIC 19 - Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres

L'impact de ces normes, amendements et interprétations sur les états financiers consolidés est en cours d'évaluation.

Les règles énoncées ci-dessous ont été appliquées uniformément à tous les exercices présentés dans ce rapport.

Estimations comptables et jugements

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés, la Direction émet des jugements et utilise des estimations et des hypothèses susceptibles d'avoir un impact sur le montant des actifs, passifs, produits et charges comptabilisés dans les états financiers, ainsi que sur les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels en date d'arrêté. Les estimations, hypothèses et jugements qui pourraient entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et passifs sont essentiellement liés aux éléments suivants :

Les tests de dépréciation du goodwill

Le goodwill fait l'objet de tests de dépréciation au minimum annuellement, conformément aux principes comptables énoncés ci-après. Les valeurs recouvrables des Unités Génératrices de Trésorerie sont déterminées sur la base du calcul de leur valeur d'utilité ou de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les calculs nécessitent l'utilisation d'estimations telles que décrites en Note 11 des états financiers.

La reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts liés aux contrats à long terme

Le chiffre d'affaires et les coûts associés, y compris les pertes à terminaison prévues, sont évalués conformément aux principes comptables exposés ci-après. Les coûts totaux prévus des contrats sont fondés sur des hypothèses opérationnelles telles que des prévisions d'activité ou des écarts de coûts qui ont une incidence directe sur le niveau de chiffre d'affaires et les éventuelles pertes à terminaison comptabilisées.

Retraites

Le Groupe utilise des méthodes et des hypothèses actuarielles pour évaluer les coûts et les provisions de retraites. La valeur des actifs du régime est déterminée sur la base d'évaluations externes fournies par les dépositaires et gestionnaires des fonds de retraites et sujettes à d'autres vérifications complémentaires lorsque le Groupe le juge nécessaire. L'estimation des provisions de retraites, de la même manière que l'évaluation des actifs du régime, nécessite le recours à des hypothèses et à des estimations.

Méthode de consolidation

Filiales

Les filiales sont toutes des entités dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle. Le contrôle se caractérise par le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, généralement mais pas systématiquement accompagné de la détention de plus de la moitié des droits de vote. L'existence et les effets des droits de votes potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles, le pouvoir de nommer la majorité des membres des organes de direction et l'existence de droits de veto sont autant d'éléments pris en compte pour déterminer si le Groupe contrôle une entité. Les filiales sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale, à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à partir de la date où ce contrôle cesse d'exister.

Coentreprises

Les participations du Groupe dans les entités contrôlées conjointement sont comptabilisées selon la méthode de l'intégration proportionnelle. L'existence de pactes d'actionnaires et de contrats de gestion d'exploitation est prise en compte dans la détermination de l'exercice du contrôle conjoint.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, sans pour autant les contrôler exclusivement ou conjointement. En général, le Groupe détient entre 20% et 50% de droits de vote, bien que cela ne soit pas systématique. Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées par mise en équivalence.

Information sectorielle

Selon la norme IFRS 8, les résultats des segments opérationnels présentés sont basés sur la présentation du reporting interne qui est régulièrement revu par le responsable décisionnaire des opérations puis réconcilié au résultat du Groupe. Le responsable décisionnaire des opérations évalue le résultat ou la perte des segments en calculant un résultat opérationnel. Le responsable décisionnaire des opérations, qui est en charge de l'allocation des ressources et de l'évaluation de la performance des segments opérationnels, a été identifié comme étant le Président Directeur Général qui prend les décisions stratégiques.

Le reporting interne est défini selon deux axes : les unités globales d'activité et les lignes de services (Conseil, Intégration de Systèmes, Infogérance, Services Transactionnels de Haute Technologie, Externalisation des Processus). Les unités globales d'activité ont été désignées par le Groupe comme axes principaux d'analyse par le responsable décisionnaire des opérations. Par conséquent et selon les obligations de la norme IFRS 8, le Groupe présente les unités globales d'activité comme segments opérationnels.

Une unité globale d'activité est définie comme une zone géographique ou le regroupement de plusieurs zones géographiques, à l'exception de l'activité Worldline qui comprend un ou plusieurs pays sans tenir compte des activités à l'intérieur de chaque pays. Chaque unité globale d'activité est dirigée par un membre dédié du Comité Exécutif.

Les méthodes d'évaluation mises en place par le Groupe pour le reporting des segments selon IFRS 8 sont identiques à celles utilisées pour les états financiers. Les entités du Corporate ne sont pas présentées comme un segment opérationnel. Ainsi leurs états financiers sont utilisés comme élément de réconciliation (cf. Note 2). Les actifs du Corporate qui ne sont pas directement imputables aux activités des segments opérationnels ne sont pas alloués à un segment, ce qui concerne principalement les actifs liés aux différents sièges sociaux du Groupe. Les actifs partagés tels que l'infrastructure Mainframe européenne sont alloués aux unités globales d'activité dans lesquelles ils sont physiquement situés bien qu'ils soient utilisés par plusieurs unités globales d'activité.

Règles de présentation

Actifs et passifs courants et non courants

Les actifs et les passifs courants sont ceux que le Groupe s'attend à réaliser, consommer ou régler durant le cycle d'exploitation normal, lequel peut s'étendre au-delà des douze mois suivant la clôture de l'exercice. Tous les autres actifs et passifs sont non courants. Les actifs et les passifs courants à l'exclusion de la part à court terme des emprunts, des créances financières et des provisions constituent le besoin en fonds de roulement du Groupe.

Actifs et passifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées

Les actifs et les passifs non courants destinés à être cédés et les activités abandonnées sont présentés sur une ligne distincte à l'actif et au passif du bilan, sans retraitement des périodes antérieures. Ils sont évalués au plus bas de leur valeur nette comptable et de leur juste valeur nette des coûts de cession. Les actifs et les passifs non courants sont classés comme « destinés à être cédés » si leur valeur comptable est susceptible d'être recouvrée principalement par une transaction de vente plutôt que par une utilisation continue. Cette condition n'est considérée comme remplie que lorsque la vente est hautement probable et lorsque les actifs et les passifs sont immédiatement disponibles à la vente en l'état.

Si ces actifs et ces passifs représentent une ligne de services complète ou une unité globale d'activité, le bénéfice ou la perte provenant de ces activités est alors présenté sur une ligne distincte du compte de résultat et fait l'objet d'un retraitement dans le tableau des flux de trésorerie et dans le compte de résultat global sur l'ensemble des périodes publiées.

Conversion des états financiers en monnaie étrangère

Les bilans des sociétés situées à l'extérieur de la zone euro sont convertis au taux de change de clôture. Les éléments du compte de résultat sont convertis au taux de change moyen de la période. Les écarts de conversion du bilan et du compte de résultat proviennent des variations de taux de change qui sont identifiées comme élément distinct des capitaux propres sous l'intitulé « Ecart de conversion ».

Dans le cadre de l'acquisition d'une société située à l'extérieur de la zone euro, le goodwill et les ajustements de juste valeur sont considérés comme des actifs et des passifs de cette société et convertis en euros au taux de change de clôture.

Le Groupe ne consolide aucune entité exerçant une activité dans une économie hyperinflationniste.

Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en monnaie fonctionnelle aux taux de change des jours des transactions. Les gains et les pertes de change résultant du règlement de ces transactions et de la conversion au taux de change de clôture des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés dans le compte de résultat sous la rubrique « Autres produits et charges financiers », sauf si la comptabilité de couverture est appliquée dans les conditions prévues dans la section « Actifs financiers – Instruments financiers dérivés ».

Regroupements d'entreprises et goodwill

Un regroupement d'entreprises peut impliquer l'achat des titres d'une autre entité, l'achat de l'actif net d'une autre société ou l'achat de tout ou partie des éléments d'actifs nets d'une autre entité qui, ensemble, constituent une ou plusieurs activités.

Les contrats de services majeurs avec transfert d'effectifs et d'actifs, qui permettent au Groupe de développer ou d'améliorer de manière significative sa position concurrentielle au sein d'un secteur d'activité ou d'une zone géographique, sont comptabilisés comme des regroupements d'entreprises.

A compter du 1^{er} janvier 2010, le Groupe a adopté IFRS 3 révisée – *Regroupements d'entreprises* et IAS 27 révisée – *États financiers consolidés et individuels*.

IFRS 3 révisée introduit un certain nombre de changements dans la comptabilisation des regroupements d'entreprises. Ces changements peuvent avoir un impact sur le calcul du goodwill, le résultat net de la période d'acquisition ainsi que sur les résultats futurs.

Les amendements à IAS 27 imposent que tout changement du pourcentage d'intérêt dans la filiale contrôlée soit comptabilisé comme une transaction portant sur les capitaux propres, sans aucun impact sur le goodwill ou sur le résultat. De plus, ces amendements introduisent des changements dans la comptabilisation des pertes encourues par les filiales dans lesquelles il y a des participations ne donnant pas le contrôle ainsi que des pertes de contrôle sur une filiale.

Ces changements sont applicables de manière prospective sur les regroupements d'entreprises effectués à compter du 1^{er} janvier 2010 (y compris acquisitions par étapes). En outre, ces nouvelles règles de comptabilisation s'appliquent à toutes les opérations suivantes effectuées à compter du 1^{er} janvier 2010 (même si le fait générateur du regroupement d'entreprises est antérieur à cette date) :

- Achats complémentaires de participations ne donnant pas le contrôle ;
- Ventes d'intérêts dans une filiale contrôlée ;
- Variations d'actifs d'impôts différés comptabilisés à l'occasion de regroupements d'entreprises antérieurs.

Les principaux impacts introduits par ces nouveaux principes sont présentés ci-après.

Evaluation des actifs et passifs de sociétés nouvellement acquises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée en échange du contrôle de l'entité acquise se définit comme étant la juste valeur à la date d'acquisition des actifs transférés par le Groupe, des passifs repris par le Groupe à l'égard des anciens propriétaires de l'entité acquise, et des parts de capitaux propres émises par le Groupe.

Les coûts liés à l'acquisition sont exclus de la contrepartie transférée et sont inscrits en charge lorsqu'ils sont encourus.

Les participations ne donnant pas le contrôle peuvent, à la date d'acquisition, être évaluées à la juste valeur ou en quote-part des actifs et passifs identifiables de l'entité acquise. L'option pour l'application de l'une de ces deux méthodes est exercable transaction par transaction.

Lors de la première consolidation, l'ensemble des actifs, passifs et passifs éventuels de la société acquise est estimé à sa juste valeur.

Dans le cadre d'une prise de contrôle par achats successifs, la participation antérieurement détenue est réévaluée à sa juste valeur et le profit ou la perte en découlant est comptabilisé en résultat.

Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle et vente d'intérêts dans une filiale contrôlée

Les opérations d'achat de participations ne donnant pas le contrôle et de vente d'intérêts dans une filiale contrôlée qui n'ont pas d'incidence sur le contrôle exercé sont enregistrées dans les capitaux propres (y compris les coûts de transaction directs).

En cas de perte de contrôle de la filiale, le résultat de cession est enregistré en résultat. Par ailleurs, si le Groupe conserve une participation dans l'entité, celle-ci est réévaluée à sa juste valeur et le gain ou la perte en découlant est également reconnu en résultat.

Le goodwill représente l'excédent de la somme de la contrepartie transférée, des participations ne donnant pas le contrôle et de la juste valeur des participations antérieurement détenues par l'acquéreur dans l'entité acquise sur le montant net des actifs et passifs identifiables repris à date d'acquisition. Si le montant net des actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition, après réévaluation, est supérieur à la somme de la contrepartie transférée, des participations ne donnant pas le contrôle et de la juste valeur des participations antérieurement détenues par l'acquéreur dans l'entité acquise, la différence est reconnue immédiatement en produit au compte de résultat lors de l'exercice d'acquisition.

Le goodwill est alloué aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) pour les besoins des tests de dépréciation. Le goodwill est affecté aux UGT susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises et représentent au sein du Groupe le niveau le plus bas auquel le goodwill est suivi pour des besoins de gestion interne.

Une UGT se définit comme le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs. Les UGT correspondent aux zones géographiques dans lesquelles le Groupe exerce ses activités – à l'exception de l'UGT Worldline.

La valeur recouvrable d'une UGT représente la valeur la plus élevée entre sa juste valeur, diminuée des coûts de la vente, et sa valeur d'utilité déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. Quand la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une perte de valeur doit être comptabilisée en résultat opérationnel.

La perte de valeur est répartie, tout d'abord, en réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT puis pour le reliquat, en réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'UGT.

Les UGT utilisées pour les besoins des tests de dépréciation ne sont pas plus grandes que les segments opérationnels déterminés selon IFRS 8 - *Segments opérationnels*.

Le goodwill n'est pas amorti et fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an par comparaison de sa valeur comptable et de sa valeur recouvrable à la date de clôture sur la base des données de décembre et de projections de flux de trésorerie basées sur les données budgétaires couvrant une période de trois ans. La fréquence du test peut être plus courte si des événements ou circonstances indiquent que la valeur comptable n'est pas recouvrable. De tels événements ou circonstances incluent mais ne se limitent pas à :

- un écart significatif de la performance économique de l'actif en comparaison avec le budget ;
- une dégradation significative de l'environnement économique de l'actif ;
- la perte d'un client majeur ;
- la croissance significative des taux d'intérêt.

Immobilisations incorporelles autres que le goodwill

Les immobilisations incorporelles autres que le goodwill sont principalement constituées de logiciels et de licences d'utilisation acquis directement par le Groupe, de logiciels et de relations commerciales acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, ainsi que des coûts internes de développement de logiciels, dans la mesure où ils satisfont aux conditions suivantes :

- les coûts peuvent être attribués au logiciel identifié et peuvent être évalués de manière fiable ;
- la faisabilité technique du logiciel est démontrée ;
- le Groupe a l'intention et la capacité d'achever le développement du logiciel et de l'utiliser ou de le vendre ;
- il est probable que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe.

La majorité des coûts de développement de logiciels est engagée avant que les conditions ci-dessus soient réunies. Par conséquent, la plupart des coûts de développement de logiciels sont comptabilisés en charges opérationnelles dès qu'ils sont supportés. Dans certains cas de « Business Process Outsourcing » (Externalisation des Processus), les coûts de développement et d'adaptation

de logiciels sont capitalisés en immobilisations incorporelles seulement après la signature du contrat avec le client. Ils sont amortis sur la durée du contrat.

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité attendue qui en général ne dépasse pas 5 à 7 ans pour les logiciels, et 10 ans pour les relations commerciales acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ; l'amortissement correspondant est comptabilisé en charges opérationnelles.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement sur les durées d'utilité attendues suivantes :

- Constructions 20 ans
- Agencements et installations 5 à 10 ans
- Matériel informatique 3 à 5 ans
- Matériel de transport 4 ans
- Matériel et mobilier de bureau 5 à 10 ans

Contrats de location

Les contrats de location d'actifs pour lesquels le Groupe conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en contrats de location-financement. Les actifs ainsi loués sont capitalisés au début du contrat à la valeur la plus faible entre leur juste valeur et la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les actifs acquis dans le cadre de contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité ou sur la durée du contrat si celle-ci est plus courte.

Les contrats de location pour lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en contrats de location simple.

Perte de valeur des actifs autres que le goodwill

Les actifs amortissables sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée pour le montant de la valeur comptable excédant la valeur recouvrable.

Actifs financiers

Les actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

Participations dans des sociétés non consolidées

Le Groupe détient des titres de sociétés sur lesquelles il n'exerce ni influence notable ni contrôle. Les participations dans des sociétés non consolidées sont analysées comme étant des actifs financiers disponibles à la vente et sont comptabilisées à leur juste valeur. La juste valeur des actions cotées correspond à leur cours de clôture. En l'absence d'un marché actif pour les actions, les participations dans des sociétés non consolidées sont comptabilisées au coût historique. Une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il existe des éléments objectifs mettant en évidence son caractère durable ou significatif. Les critères financiers les plus communément utilisés pour déterminer la juste valeur sont les perspectives de résultats et de capitaux propres. Les gains et les pertes provenant des variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente sont comptabilisés dans les capitaux propres en tant qu'« Eléments constatés directement en capitaux propres ». S'il est démontré que la perte de valeur est durable, elle est inscrite au compte de résultat en « Autres produits et charges financiers ».

Prêts et créances clients

Les prêts sont classés dans les actifs financiers non courants. Les prêts et les créances clients sont initialement comptabilisés à leur juste valeur puis, ultérieurement, à leur coût amorti. La valeur

nominale représente habituellement la juste valeur initiale des créances clients. Dans le cas d'un paiement différé à plus d'un an, les créances clients sont actualisées si l'effet de cette actualisation est significatif. Le cas échéant, une provision est constituée de manière individuelle pour prendre en compte d'éventuelles difficultés de recouvrement.

Certains contrats de service relèvent du traitement comptable des contrats de location s'ils accordent aux clients un droit d'usage d'un actif en contrepartie de loyers perçus dans le cadre du revenu global du contrat. Le Groupe est alors considéré comme un bailleur à l'égard de ses clients. Dès lors que cette location transfère aux clients les risques et avantages inhérents à la propriété du bien, le Groupe enregistre une créance financière au titre de la location-financement. Cette créance financière est alors classée dans le bilan en « Clients et comptes rattachés » pour la partie qui sera réalisée dans les 12 mois et en « Actifs financiers non courants » pour la partie qui sera réalisée au-delà de 12 mois.

Cession d'actifs financiers

Les cessions d'actifs financiers pour lesquels le Groupe conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs transférés ne satisfont pas aux critères nécessaires à la déconsolidation. Une dette est comptabilisée pour la contrepartie financière reçue. Les actifs transférés et la dette financière sont évalués à leur coût amorti.

Instruments financiers dérivés

Les instruments dérivés sont inscrits au bilan à leur juste valeur en tant qu'actifs et passifs financiers. Les variations de leur juste valeur sont enregistrées dans le résultat financier, sauf s'ils sont éligibles à la comptabilité de couverture, selon laquelle :

- pour la couverture de juste valeur d'actifs ou de passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée dans le compte de résultat, où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments de couverture ;
- pour la couverture de flux futurs de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en contrepartie des capitaux propres en tant qu'« Eléments constatés directement en capitaux propres ». La variation de valeur de la partie inefficace est comptabilisée dans les « Autres produits et charges financiers ». Les montants figurant en capitaux propres sont transférés au compte de résultat symétriquement à la comptabilisation des éléments couverts.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de dépôts bancaires et de SICAV monétaires qui sont convertibles à court terme en liquidités et qui ne sont exposées à aucun risque significatif de perte de valeur. Les SICAV monétaires sont comptabilisées à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat dans la rubrique « Autres produits et charges financiers ».

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont évalués à la juste valeur par le résultat.

Actions propres

Les actions Atos Origin détenues par la Société Mère sont inscrites à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres consolidés. En cas de cession, les plus ou moins-values ainsi que les effets d'impôts correspondants sont enregistrés en variation des capitaux propres consolidés.

Retraites et avantages similaires

Les régimes d'avantages sociaux octroyés par le Groupe comportent des plans à cotisations définies et des plans à prestations définies. Les charges liées aux régimes à cotisations définies sont constatées au compte de résultat du Groupe sur la base des cotisations versées ou dues au titre de l'exercice où les services afférents ont été rendus par les bénéficiaires.

L'évaluation des engagements du Groupe au titre des régimes à prestations définies s'effectue sur la base d'une méthode actuarielle unique dite des « unités de crédit projetées ». Cette méthode repose notamment sur une projection des niveaux de retraites futures à verser aux salariés du Groupe, en anticipant les effets de leurs augmentations de salaires futures. Elle repose sur des hypothèses spécifiques, détaillées en Note 20, qui sont périodiquement mises à jour, en liaison étroite avec les actuaires externes utilisés par le Groupe.

Les actifs du régime généralement constitués au sein d'entités légales séparées sont évalués à leur juste valeur, mesurée en date de clôture.

La valeur des actifs du régime est déterminée sur la base d'évaluations externes fournies par les dépositaires et gestionnaires de fonds de retraite et sujettes à d'autres vérifications complémentaires lorsque le Groupe le juge nécessaire.

D'un exercice à l'autre, les différences entre d'une part les passifs anticipés et leurs montants réestimés, d'autre part le niveau attendu des actifs dédiés et leur niveau réel, constituent les écarts actuariels, qui sont cumulés au niveau de chaque régime de retraite. Ces écarts peuvent provenir soit de changements d'hypothèses actuarielles, soit d'écarts dits d'expérience qui sont créés par la non-réalisation, au cours de l'exercice, des hypothèses retenues à la fin de l'exercice précédent. Tous les écarts actuariels générés sur la période sont comptabilisés en « Autres éléments du résultat global ».

Le coût des régimes d'avantages sociaux sont reconnus dans le résultat opérationnel du Groupe, à l'exception des charges liées à la désactualisation des provisions, nettes des rendements financiers attendus des actifs du régime, qui sont comptabilisées en « Autres produits et charges financiers ».

Les impacts du changement de méthode comptable sont détaillés dans la section C.3.5.

Provisions

Des provisions sont comptabilisées si les trois conditions suivantes sont remplies :

- le Groupe a une obligation actuelle (juridique, réglementaire, contractuelle ou implicite) résultant d'événements passés ;
- il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- le montant peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sont actualisées lorsque l'impact de la valeur temps est significatif. L'effet de l'actualisation réalisée à chaque arrêté est constaté en charges financières.

Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés initialement à leur juste valeur nette des frais d'émission. Les emprunts sont ultérieurement valorisés à leur coût amorti. Le calcul du taux d'intérêt effectif prend en compte les paiements d'intérêts et l'amortissement des frais d'émission.

Les frais d'émission d'emprunts sont amortis en charges financières sur la durée de vie de l'emprunt. La valeur résiduelle des frais d'émission d'emprunts remboursés par anticipation est comptabilisée en charge de l'exercice au cours duquel le remboursement intervient.

Les découverts bancaires sont enregistrés dans la partie courante des emprunts.

OCEANE (Obligation Convertible ou Echangeable en Action Nouvelle ou Existante)

L'OCEANE est un instrument financier défini comme instrument financier hybride, avec une composante dette et une composante capitaux propres, lesquelles sont évaluées et comptabilisées séparément.

Pour évaluer la valeur comptable de chaque composante, la dette est déterminée dans un premier temps sur la base d'un passif analogue (y compris les composantes dérivées n'ayant pas la qualité de capitaux propres) non assorti d'une composante de capitaux propres associée. La valeur de l'instrument en capitaux propres représenté par l'option de conversion de l'instrument en actions ordinaires est ensuite déterminée en déduisant la juste valeur du passif financier de la juste valeur de l'instrument financier composé dans son ensemble.

Engagements d'achat de participations ne donnant pas le contrôle

Les engagements d'achat fermes ou conditionnels de participations ne donnant pas le contrôle sont, sous certaines conditions, assimilés à un achat d'actions et enregistrés dans les passifs financiers avec pour contrepartie une réduction des participations ne donnant pas le contrôle.

Pour les engagements d'achat existants avant le 1^{er} janvier 2010, lorsque la valeur de rachat excède le montant des participations ne donnant pas le contrôle, le Groupe a choisi de comptabiliser la différence en goodwill. Toute variation supplémentaire de la juste valeur de l'engagement d'achat de participations minoritaires sera également enregistrée en goodwill.

Pour les engagements d'achat contractés à compter du 1^{er} janvier 2010, lorsque le prix de rachat est supérieur au montant des participations ne donnant pas le contrôle, le Groupe a choisi de comptabiliser le solde en capitaux propres (attribuable aux propriétaires de la Société Mère). Tout changement d'évaluation de la juste valeur des engagements d'achat de participations ne donnant pas le contrôle ultérieur sera aussi comptabilisé en capitaux propres (attribuable aux propriétaires de la Société Mère).

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le Groupe fournit des services relatifs aux Technologies de l'Information et à l'Externalisation des Processus. Le chiffre d'affaires est reconnu en fonction de la structure du contrat, selon les principes suivants :

Prestations en régie ou au forfait

Le chiffre d'affaires des prestations en régie, basées sur des unités d'œuvres informatiques vendues, est reconnu au fur et à mesure de la réalisation des prestations.

Le chiffre d'affaires des prestations au forfait (dans les activités de Conseil ou d'Intégration de Systèmes) est reconnu au fur et à mesure de la réalisation de la prestation, selon le degré d'avancement, lorsque le résultat à terminaison peut être déterminé de manière fiable. L'avancement est déterminé par comparaison des coûts cumulés engagés, à une date donnée, aux coûts totaux prévus du contrat. Les prestations relatives à ces contrats figurent au bilan sous la rubrique « Clients et comptes rattachés » pour la part des produits à recevoir et en « Autres passifs courants » pour la part des produits constatés d'avance. Lorsque le résultat d'un contrat au forfait ne peut être estimé de façon fiable, le chiffre d'affaires n'est reconnu que dans la limite des coûts du contrat encourus qui seront probablement recouvrables.

Le chiffre d'affaires des contrats long terme d'Infogérance au forfait est reconnu lorsque le service est rendu.

Le Groupe effectue, de manière régulière et dans certaines circonstances particulières, des analyses de rentabilité des contrats de services afin de déterminer si les dernières estimations de chiffres d'affaires, de coûts et d'avancement nécessitent d'être révisées. Si, ces estimations montrent qu'un contrat sera déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée immédiatement couvrant la perte dans son intégralité.

Agent

Lorsque le Groupe agit comme un agent entre le client et le fournisseur, le chiffre d'affaires est comptabilisé net des facturations des fournisseurs. Les indicateurs généralement considérés pour déterminer si le Groupe agit ou non comme un agent sont notamment la responsabilité contractuelle vis-à-vis du client, la responsabilité du risque de crédit et du risque de niveau de service et la valeur ajoutée apportée aux prestations ou aux produits du fournisseur.

Contrats de service à éléments multiples

Le Groupe est amené à signer des contrats de services à éléments multiples, pouvant correspondre à une combinaison de différents services. Le chiffre d'affaires est reconnu de manière séparée pour chacun des éléments lorsqu'ils sont identifiables séparément. Un ensemble de contrats est regroupé et traité comme un seul et unique contrat, lorsque cet ensemble de contrats est négocié comme un marché global, que les contrats sont si étroitement liés qu'ils font, de fait, partie d'un projet unique avec une marge globale et que les contrats sont exécutés simultanément ou à la suite l'un de l'autre, sans interruption.

Paielements à la signature de contrats

Les paiements aux clients effectués à la signature de contrats sont enregistrés dans les « Autres actifs courants » et amortis linéairement sur la durée du contrat en réduction du chiffre d'affaires. Les paiements reçus des clients à la signature de contrats sont enregistrés dans les « Autres passifs courants » et repris linéairement sur la durée du contrat en augmentation du chiffre d'affaires.

Coûts de transition

Les coûts relatifs aux prestations d'Infogérance sont généralement comptabilisés en charge lorsqu'ils surviennent. Néanmoins, certains coûts de transition encourus au cours de la phase initiale du contrat d'Infogérance peuvent ne pas être identifiables séparément. Dans ce cas, ils sont différés et comptabilisés en charge sur la durée du contrat, à condition qu'ils soient recouvrables. Les coûts de transition capitalisés figurent au bilan sous la rubrique « Clients et comptes rattachés » et leur amortissement au compte de résultat en « Charges opérationnelles ».

Dans le cas où le contrat deviendrait déficitaire, les coûts de transition capitalisés sont dépréciés à hauteur de la perte prévue et une provision complémentaire pour perte à terminaison est constatée si nécessaire.

Marge opérationnelle

La marge opérationnelle reflète les opérations récurrentes du Groupe et exclut donc les produits et charges opérationnels inhabituels conformément à la recommandation n°2009-R-03 relative à la présentation des états financiers émise par le CNC (Conseil National de la Comptabilité) le 2 juillet 2009.

Autres produits et charges opérationnels

Les « Autres produits et charges opérationnels » sont constitués des produits et charges qui sont inhabituels, anormaux et peu fréquents. Ils sont présentés après la marge opérationnelle. Les dotations et reprises de provisions pour réorganisation et rationalisation sont classées dans le compte de résultat en fonction de leur nature :

- les réorganisations directement liées aux activités opérationnelles sont classées dans la marge opérationnelle ;
- les réorganisations liées aux regroupements d'entreprises ou considérées comme des plans inhabituels, anormaux et peu fréquents sont classées dans le résultat opérationnel ;
- si un plan de réorganisation est comptabilisé dans le résultat opérationnel, les dépenses de rationalisation sur les locaux et bâtiments, relatives au plan, sont également présentées dans le résultat opérationnel.

Lors de la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises, le Groupe peut être amené à enregistrer des provisions (risques, litiges, etc.) dans le bilan d'ouverture pendant la période d'évaluation de 12 mois qui suit l'acquisition. Au-delà de cette période d'évaluation, les reprises de provisions inutilisées correspondant à des changements d'estimations sont comptabilisées dans le compte de résultat en « Autres produits et charges opérationnels ».

Les « Autres produits et charges opérationnels » incluent également les litiges majeurs, les plus et moins-values de cessions non récurrentes sur immobilisations corporelles et incorporelles, les pertes de valeur des actifs non financiers, et tout autre produit ou charge considéré comme inhabituel, anormal, et peu fréquent.

Paiements fondés sur des actions

Des options de souscription d'actions représentant des paiements fondés sur des actions, dénoués en instruments de capitaux propres, sont régulièrement attribuées aux dirigeants et à certains employés. Ces transactions sont évaluées à leur juste valeur à la date d'attribution en utilisant le modèle binomial de valorisation des options. Les variations de juste valeur des options après la date d'attribution n'ont aucun impact sur la valorisation initiale. La juste valeur des options est comptabilisée linéairement en « Charges de personnel » pendant la période d'acquisition des droits, en contrepartie des capitaux propres.

Dans certaines juridictions fiscales, les entités du Groupe perçoivent une déduction fiscale lorsque les options sont exercées, sur la base du cours de l'action du Groupe à la date d'exercice.

Des actifs d'impôts différés sont enregistrés pour tenir compte de la différence entre la base fiscale des services reçus des employés à cette date (montant admis en déduction par les administrations fiscales au titre des périodes ultérieures), et leur valeur comptable, égale à zéro. Les actifs d'impôts différés sont estimés sur la base du cours de l'action du Groupe à chaque date de clôture et comptabilisés en impôts sur le résultat. Si le montant de déduction fiscale (ou de déduction fiscale future estimée) excède le montant du cumul des charges de rémunération liées, l'excédent de l'impôt différé associé est enregistré directement dans les capitaux propres.

Les plans d'actionnariat salarié permettent aux employés de souscrire à des actions du Groupe à un prix incluant une décote. Les actions sont soumises à une période d'incessibilité de 5 ans. La méthode d'évaluation de la charge de ces plans prend en compte :

- le prix d'exercice correspondant à la moyenne des 20 derniers cours d'ouverture de bourse précédant la date d'attribution ;
- la décote de 20% octroyée aux salariés ;
- l'incessibilité des actions attribuées aux salariés pendant une période de 5 ans dans la mesure où cela affecterait le prix que paierait un intervenant du marché bien informé et consentant pour ces actions ;
- la date d'attribution des droits qui est la date d'annonce du plan et de ses conditions générales (y compris le prix d'exercice) aux salariés.

La charge de ces plans est constatée en totalité en « Charges de personnel », à la clôture de la période de souscription.

Le Groupe a également mis en place des plans d'attribution d'actions gratuites au bénéfice de ses dirigeants et de certains de ses employés. La juste valeur de ces plans est égale à la valeur des actions gratuites à la date d'attribution, en tenant compte du taux de rotation du personnel sur la

période d'acquisition des droits et de la valorisation de la restriction durant la période d'incessibilité éventuelle. Ces plans donnent lieu à la constatation d'une charge de personnel étalée sur la période d'acquisition des droits.

Charge d'impôts

La charge d'impôts inclut les impôts exigibles et les impôts différés. Un impôt différé est calculé sur toutes les différences temporaires entre la base fiscale et la base comptable consolidée des actifs et passifs, selon la méthode du report variable. L'impôt différé est évalué en utilisant le taux d'imposition officiel qui sera en vigueur à la date de clôture de l'exercice où les différences temporaires se résorberont.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés au niveau d'une même entité fiscale lorsqu'elle a le droit de compenser les montants ainsi comptabilisés. Les actifs d'impôts différés correspondant aux différences temporaires et aux pertes fiscales reportables sont comptabilisés lorsqu'ils sont considérés comme étant recouvrables pendant leur période de validité, en tenant compte d'informations historiques et prévisionnelles.

Les impôts différés passifs sur les différences temporaires liées au goodwill sont comptabilisés dans la mesure où les différences temporaires ne résultent pas de la comptabilisation initiale du goodwill.

Les impôts différés actifs sont soumis à des tests de dépréciation au moins une fois par an à la clôture, sur la base des données à fin décembre, des données budgétaires et des données issues des tests de dépréciation.

Résultat par action

Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat net (attribuable aux propriétaires de la Société Mère) par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Les actions propres ne sont pas prises en compte pour le calcul du résultat par action de base ou dilué.

Le résultat par action dilué est calculé en divisant le résultat net (attribuable aux propriétaires de la Société Mère), ajusté du coût financier (net d'impôt) des instruments de dette dilutifs, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, majoré du nombre moyen d'actions qui, selon la méthode du rachat d'actions, auraient été émises si tous les instruments dilutifs émis avaient été convertis (options de souscription d'actions ou obligations convertibles).

L'effet dilutif de chaque instrument convertible est déterminé en recherchant la dilution maximale du résultat de base par action. L'effet dilutif des options de souscription d'actions est évalué sur la base du cours moyen de l'action Atos Origin sur la période.

Transaction avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées incluent en particulier les transactions avec :

- Les principaux dirigeants du Groupe - définis comme étant les personnes en charge de la planification, de la direction et du contrôle des activités du Groupe, y compris les membres du Conseil d'Administration, les Directeurs Généraux Adjointes – ainsi que les membres proches de leur famille ;
- Les entités qui sont contrôlées par le Groupe ;
- Les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint ;
- Les entités qui offrent un régime d'avantages postérieurs à l'emploi au profit des employés du Groupe ;
- Les entités qui sont contrôlées ou détenues conjointement par l'un des dirigeants du Groupe.

C.3.3.4 Gestion des risques financiers

De par ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers : risque de liquidité, risque de variation des flux de trésorerie dû à l'évolution des taux d'intérêt, risque de crédit et risque de change. La gestion des risques financiers est assurée par le Département Trésorerie du

Groupe et consiste à minimiser les effets potentiellement défavorables de ces risques sur la performance financière du Groupe.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité implique le maintien d'un niveau suffisant de liquidités et de titres négociables sur le marché ainsi que la disponibilité de ressources financières appropriées grâce à des facilités de crédit autorisées.

La politique du Groupe est de couvrir complètement ses besoins de liquidités estimés par des emprunts à long terme ou d'autres instruments financiers à long terme. Les contrats d'emprunt se caractérisent par des maturités et des ratios bancaires laissant suffisamment de flexibilité au Groupe pour financer ses opérations et ses développements futurs.

Les facilités de crédit sont soumises à des clauses financières restrictives (ratios bancaires) qui font l'objet d'un contrôle rigoureux par le Département Trésorerie du Groupe.

L'analyse de la maturité des passifs financiers est détaillée dans la Note 22.

Risque de variation des flux futurs dû à l'évolution des taux d'intérêts

Le risque de taux d'intérêt provient essentiellement des emprunts. La gestion de l'exposition au risque de taux couvre deux types de risques :

- un risque de prix sur les actifs et passifs financiers à taux fixe. En contractant une dette à taux fixe par exemple, le Groupe s'expose à une perte potentielle d'opportunité si les taux d'intérêts venaient à baisser. Toute variation des taux d'intérêts est susceptible d'avoir un impact sur la valeur de marché des actifs et passifs financiers à taux fixe. Cette perte d'opportunité n'aurait toutefois aucun effet sur les produits et les charges financiers tels que présentés dans le compte de résultat consolidé et, en tant que tel, sur le résultat net futur du Groupe jusqu'à l'arrivée à échéance de ces actifs et passifs ;
- un risque de variation des flux de trésorerie sur les actifs et passifs à taux variable si les taux d'intérêt venaient à augmenter.

L'objectif principal de la gestion des taux d'intérêt de l'endettement du Groupe est de minimiser le coût de la dette et de le protéger des fluctuations des taux d'intérêt en contractant des swaps de taux variable contre taux fixe. Les instruments dérivés autorisés auxquels le Groupe a recours pour couvrir son endettement sont des contrats de swaps conclus avec des établissements financiers de premier ordre.

Risque de crédit

Les concentrations de risques de crédit du Groupe ne sont pas significatives. Les procédures d'acceptation des clients et les analyses de risques de crédit qui y sont liées sont pleinement intégrées au processus global d'évaluation des risques mis en œuvre tout au long du cycle de vie d'un contrat. Seuls les établissements financiers de premier ordre sont utilisés par le Groupe dans le cadre des opérations de trésorerie et opérations sur instruments dérivés.

Risque de change

Les fluctuations des taux de change n'ont pas d'incidence significative sur la performance financière du Groupe dans la mesure où une part significative de l'activité est réalisée à l'intérieur de la zone euro et où les produits et les charges sont généralement libellés dans la même devise. Les expositions résiduelles au risque de change sont principalement liées à la livre sterling, à la roupie indienne et au dollar américain.

Le Groupe a mis en place des procédures de gestion des positions en devises étrangères résultant d'opérations commerciales et financières libellées en monnaies différentes de la monnaie locale de l'entité concernée. Conformément à ces procédures, toutes les expositions significatives doivent être

couvertes dès leur survenance. Pour couvrir son exposition au risque de change, le Groupe a recours à divers instruments financiers, principalement des contrats à terme et des swaps de devises.

Risque de prix

L'exposition du Groupe au risque de prix affectant les instruments de capitaux propres n'est pas significative. Le Groupe n'est pas exposé au risque de prix sur les matières premières.

C.3.3.5 Impact du changement de méthode comptable

Les tableaux ci-dessous résument l'impact du changement de méthode comptable relative à la comptabilisation des gains et pertes actuarielles en capitaux propres sur le compte de résultat et le bilan du Groupe au 31 décembre 2009 et au 1^{er} janvier 2009 :

- Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Exercice 2009
Charges de personnel	0,6
Marge opérationnelle	0,6
Autres produits et charges opérationnels	-38,9
Résultat opérationnel	-38,3
Charge d'impôts	10,5
RESULTAT NET	-27,8
Dont attribuable aux:	
- propriétaires de la société mère	-27,8
- participations ne donnant pas le contrôle	-
(en euros)	
Résultat net par action - attribuable aux propriétaires de la société mère	-0,40
Résultat net par action dilué - attribuable aux propriétaires de la société mère	-0,38

- Etat du résultat global

(en millions d'euros)	Exercice 2009
Résultat net de la période	-27,8
Autres éléments du résultat global	
Gains et pertes actuariels générés sur la période liés aux engagements de retraite	-45,2
Variation de la réserve de conversion	0,8
Impôts liés aux autres éléments du résultat global	15,7
Total Autres éléments du résultat global	-28,7
TOTAL RESULTAT GLOBAL	-56,5
Dont attribuable aux:	
- propriétaires de la société mère	-56,8
- participations ne donnant pas le contrôle	0,3

- Situation financière

(en millions d'euros)	31 décembre 2009	1er janvier 2009
ACTIF		
Actifs financiers non courants	82,4	-15,1
Impôts différés actifs	41,0	14,8
Total des actifs non courants	123,4	-0,3
TOTAL DE L'ACTIF	123,4	-0,3

(en millions d'euros)	31 décembre 2009	1er janvier 2009
PASSIF		
Réserves consolidées	-64,7	-58,3
Ecart de conversion	-0,7	-1,4
Résultat de l'exercice	-27,8	23,4
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	-93,2	-36,3
Participations ne donnant pas le contrôle	0,9	0,5
Total Capitaux propres	-92,3	-35,8
Provisions retraite et assimilées	214,0	33,8
Impôts différés passifs	1,7	1,7
Total des actifs non courants	215,7	35,5
TOTAL DU PASSIF	123,4	-0,3

Le 1er janvier 2010 le Groupe a opté, comme proposé par un amendement d'IAS 19, pour une reconnaissance par capitaux propres de l'ensemble des gains et pertes actuariels liés aux régimes de retraite à prestations définies. Auparavant le Groupe appliquait la méthode dite du « corridor » selon laquelle les gains et pertes actuariels représentant plus de 10% du montant le plus élevé entre les obligations futures et la juste valeur des actifs dédiés étaient amortis au compte de résultat sur la durée de vie active résiduelle des employés.

Si la méthode du « corridor » avait été poursuivie en 2010, l'amortissement complémentaire aurait représenté une charge d'environ 9 millions d'euros.

C.3.3.6 Taux de conversion des monnaies étrangères

Pays		Exercice 2010		Exercice 2009	
		Cours moyen	Cours de clôture	Cours moyen	Cours de clôture
Afrique du Sud (ZAR)	ZAR 100 = EUR	10,306	11,326	8,565	9,242
Argentine (ARS)	ARS 100 = EUR	19,282	19,148	19,379	18,340
Brésil (BRL)	BRL 100 = EUR	42,839	44,932	36,069	40,010
Chili (CLP)	CLP 1000 = EUR	1,478	1,614	1,285	1,374
Chine (CNY)	CNY 100 = EUR	11,138	11,466	10,533	10,164
Colombie (COP)	COP 10000 = EUR	3,978	3,967	3,342	3,399
EAU (AED)	AED 100 = EUR	20,532	20,701	19,594	18,953
Etats-Unis (USD)	USD 100 = EUR	75,447	76,127	72,006	69,420
Hong Kong (HKD)	HKD 100 = EUR	9,706	9,775	9,290	8,952
Inde (INR)	INR 100 = EUR	1,649	1,681	1,486	1,491
Japon (JPY)	JPY 10000 = EUR	85,989	91,836	76,958	75,838
Malaisie (MYR)	MYR 100 = EUR	23,407	24,568	20,397	20,239
Mexique (MXN)	MXN 100 = EUR	5,970	6,153	5,328	5,406
Moyen-Orient (SAR)	SAR 100 = EUR	20,106	20,275	19,187	18,551
Pologne (PLN)	PLN 100 = EUR	25,037	25,149	23,140	24,033
Royaume-Uni (GBP)	GBP 1 = EUR	1,166	1,173	1,122	1,109
Singapour (SGD)	SGD 100 = EUR	55,312	58,462	49,462	49,368
Suède (SEK)	SEK 100 = EUR	10,482	11,139	9,414	9,619
Suisse (CHF)	CHF 100 = EUR	72,425	79,202	66,232	67,168
Taiwan (TWD)	TWD 100 = EUR	2,389	2,577	2,176	2,152
Turquie (TRY)	TRY 100 = EUR	50,100	49,126	46,268	46,410
Venezuela (VEB)	VEB 10 = EUR	1,784	1,769	3,353	3,241

C.3.3.7 Notes annexes aux comptes consolidés

Note 1 Variation du périmètre de consolidation

Depuis le 1^{er} janvier 2010, il n'y a pas eu de changement significatif du périmètre de consolidation. Néanmoins le Groupe a acquis les deux entités suivantes sur la période : Shere Ltd en mars 2010 et Venture Infotek Global Private Ltd en août 2010. Ces deux entités contribuent respectivement à hauteur de 0,2% et 0,1% du chiffre d'affaires du Groupe sur l'exercice 2010 (12,0 millions d'euros et 6,0 millions d'euros).

Note 2 Informations sectorielles

Selon la norme IFRS 8, les résultats des segments opérationnels présentés sont basés sur la présentation du reporting interne qui est régulièrement révisé par le responsable décisionnaire des opérations puis réconcilié au résultat du Groupe. Le responsable décisionnaire des opérations évalue le résultat ou la perte des segments en calculant un résultat opérationnel. Le responsable décisionnaire des opérations, qui est en charge de l'allocation des ressources et de l'évaluation de la performance des segments opérationnels, a été identifié comme étant le Président Directeur Général qui prend les décisions stratégiques.

Le responsable décisionnaire des opérations a décidé de changer les segments opérationnels en 2010 par rapport à 2009. Les changements de segments opérationnels sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Segments opérationnels en 2009	Pays	Segments opérationnels en 2010
France - Maroc	France	France
	Maroc	Autres pays
ISAM	Espagne et Andorre	Espagne
	Argentine, Brésil, Chili et Colombie	Autres pays
Reste du monde	Etats-Unis et Mexique	Autres pays
	Chine, Taiwan, Japon, Malaisie, Singapour, Thaïlande et Indonésie	
	Inde	

Les modifications apportées au reporting interne sont applicables de manière rétroactive et comparable.

Le Groupe opère dans sept principales unités globales d'activité comme détaillées ci-dessous :

Segments opérationnels	Activités
▪ France	Conseil, Intégrations de systèmes, Infogérance et Services Transactionnels de Haute Technologie (incluant des Paiements et Transactions électroniques) en France
▪ Benelux	Conseil, Intégrations de systèmes, Infogérance et Services Transactionnels de Haute Technologie (incluant des Paiements et Transactions électroniques) aux Pays-Bas Belgique et au Luxembourg
▪ Royaume-Uni	Conseil, Intégrations de systèmes, Infogérance, Externalisation des Processus et Services Transactionnels de Haute Technologie (incluant des Paiements et Transactions électroniques) au Royaume-Uni
▪ Worldline	Paiements et Transactions électroniques en France, Belgique, Allemagne et Inde
▪ GCEMA	Intégrations de systèmes, Infogérance et Services Transactionnels de Haute Technologie (incluant des Paiements et Transactions électroniques) en Allemagne, Suisse, Pologne, Autriche, Grèce, Turquie et Afrique du Sud
▪ Espagne	Conseil, Intégrations de systèmes, Infogérance et Services Transactionnels de Haute Technologie (incluant des Paiements et Transactions électroniques) en Espagne et Andorre
▪ Autres pays	Conseil, Intégrations de systèmes, Infogérance et Services Transactionnels de Haute Technologie (incluant des Paiements et Transactions électroniques) en Chine, Taiwan, Japon, Malaisie, Singapour, Thaïlande, Indonésie, Etats-Unis, Mexique, Inde, Maroc, Dubaï, Argentine, Brésil, Chili et Colombie

Les transferts et les transactions entre les différents secteurs sont effectués dans des conditions commerciales normales qui seraient également applicables à des tierces parties non liées.

Aucun client ne génère plus de 10% du chiffre d'affaires du Groupe.

L'information relative aux segments opérationnels pour la période est la suivante :

(en millions d'euros)	France	Benelux	Royaume-Uni	Worldline	GCEMA	Espagne	Autres pays	Total Segments opérationnels	Direction des lignes de services	Autre Corporate	Elimination	Total Groupe
Exercice clos le 31 décembre 2010												
Chiffre d'affaires par secteur	1 131,9	937,7	904,1	866,7	474,7	299,6	405,1	5 019,8		0,8		5 020,6
%	23%	19%	18%	17%	9%	6%	8%	100%				100%
Chiffre d'affaires intra-secteurs	52,8	29,8	6,7	11,7	47,6	4,8	107,5	254,9			-254,9	-
Total Chiffre d'affaires	1 184,7	967,5	910,8	878,4	522,3	304,4	506,6	5 274,7		0,8	-254,9	5 020,6
Marge opérationnelle par secteur	44,7	92,4	77,1	150,5	10,3	-10,0	51,5	416,5		-62,8		337,4
%	4%	10%	9%	17%	2%	-3%	13%	8%				7%
Total Actif sectoriel	670,2	782,2	700,7	700,3	315,6	206,6	283,5	3 659,1		63,0		3 722,1
Autres informations sur le résultat global												
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-27,3	-48,9	-27,7	-41,5	-30,7	-2,9	-27,9	-206,9		-6,8		-213,7
Pertes de valeur comptabilisées en résultat net et en autres éléments du résultat global				-0,4	-0,9			-1,3				-1,3
Reprises de pertes de valeur comptabilisées en résultat net et en autres éléments du résultat global				0,1	2,5			2,6				2,6
Autres informations												
Effectifs en fin d'année (en nombre)	11 157	16 958	6 264	5 458	3 549	5 349	9 351	48 086		192		48 278
Investissements	19,3	28,3	36,4	32,0	16,0	2,6	20,7	155,3		31,5		186,8
Dettes nettes	46,3	97,4	184,9	-15,1	34,7	49,9	-30,9	297,8		-158,6		139,2

(en millions d'euros)	France	Benelux	Royaume- Uni	Worldline	GCEMA	Espagne	Autres pays	Total Segments opérationnels	Direction des lignes de services	Autre Corporate	Elimination	Total Groupe
Exercice clos le 31 décembre 2009												
Chiffre d'affaires par secteur	1 125,7	996,9	901,9	843,9	566,9	334,3	355,4	5 125,0	1,0	1,0	1,0	5 127,0
%	22%	19%	18%	16%	11%	7%	7%	100%				100%
Chiffre d'affaires intra-secteurs	65,3	30,1	6,1	11,1	42,8	5,8	76,8	238,0			-238,0	-
Total Chiffre d'affaires	1 191,0	1 027,0	908,0	855,0	609,7	340,1	432,2	5 363,0	1,0	1,0	-238,0	5 127,0
Marge opérationnelle par secteur	47,1	84,0	83,0	133,1	21,5	11,6	6,8	387,1	-26,4	-70,1		290,6
%	4%	8%	9%	16%	4%	3%	2%	8%				6%
Total Actif sectoriel	660,0	777,6	688,7	599,4	349,2	246,7	294,5	3 616,1		38,4		3 654,5
Autres informations sur le												
résultat global												
Amortissements des immobilisations	-25,3	-39,7	-31,0	-43,2	-44,1	-3,6	-30,4	-217,3		-4,7		-222,0
Pertes de valeur comptabilisées en résultat net et en autres éléments du résultat global				-0,6	-11,4		-0,3	-12,3				-12,3
Reprises de pertes de valeur comptabilisées en résultat net et en autres éléments du résultat global			0,1					0,1				0,1
Autre informations												
Effectifs en fin d'année (en nombre)	11 954	7 750	6 269	4 804	3 746	5 668	8 481	48 672		364		49 036
Investissements	28,1	31,5	26,8	51,3	35,6	3,9	18,6	195,8		9,0		204,8
Dettes nettes	2,1	35,7	199,6	65,2	-55,7	37,1	-63,3	220,7		-81,3		139,4

Les actifs sectoriels sont réconciliés avec le total actif comme suit :

(en millions d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Total actif sectoriel	3 722,1	3 654,5
Actifs d'impôts	334,8	275,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	422,2	534,7
Total Actif	4 479,1	4 464,5

Le chiffre d'affaires du Groupe provenant des clients externes est réparti entre les lignes de services suivantes:

(en millions d'euros)	Conseil	Intégration de systèmes	Infogérance	HTTS (*)	Externalisation des Processus	Non affecté	Total Groupe
Exercice clos le 31 décembre 2010							
Chiffre d'affaires par secteur	207,8	1 769,9	1 847,1	1 035,0	160,0	0,8	5 020,6
%	4,1%	35,3%	36,8%	20,6%	3,2%	0,0%	100,0%
Exercice clos le 31 décembre 2009							
Chiffre d'affaires par secteur	247,9	1 893,1	1 953,1	878,8	153,1	1,0	5 127,0
%	4,8%	36,9%	38,1%	17,1%	3,0%	0,0%	100,0%

(*) HTTS (Hi-Tech Transactional Services) : Paiements et transactions électroniques.

Note 3 Charges de personnel

(en millions d'euros)	Exercice 2010	% Chiffre d'affaires	Exercice 2009 (*)	% Chiffre d'affaires
Salaires	-2 160,9	43,0%	-2 188,4	42,7%
Charges sociales	-635,7	12,7%	-661,0	12,9%
Taxes, formation, intéressement et participation	-52,8	1,1%	-49,0	1,0%
Options de souscription d'actions et assimilées	-11,5	0,2%	-14,0	0,3%
Dotations nettes aux provisions pour charges de personnel	-0,1	0,0%	1,3	0,0%
Différence entre les contributions payées et la charge nette liée aux engagements de retraite (**)	51,5	-1,0%	48,8	-1,0%
Total	-2 809,5	56,0%	-2 862,3	55,8%

(*) basé sur le nouveau plan de comptes

(**) différence entre le total payé aux fonds de pension et la charge nette des engagements de retraite selon IAS 19.

Rémunération à base d'actions

La charge de 11,5 millions d'euros enregistrée dans la marge opérationnelle au titre des paiements fondés sur des actions (contre 14,0 millions d'euros en 2009) est composée de :

- 2,6 millions d'euros liés au plan « Management Investment Plan » (MIP) et au plan « Long Term Incentive » (LTI) mis en place en 2008 et en 2007, ainsi que
- 8,9 millions d'euros liés à des plans de stock-options accordés sur les exercices antérieurs.

Une charge supplémentaire de 0,1 million d'euros a été enregistrée en autres produits et charges opérationnels compte tenu des départs de certains bénéficiaires dans le cadre de plans de réorganisation.

Plan d'actions gratuites

- Aucun nouveau plan d'actions gratuites n'a été mis en place en 2010.
- La charge 2010 relative aux plans LTI et MIP a été calculée en prenant en compte le nombre d'actions gratuites annulées suite au départ de certains bénéficiaires.

Total des charges comptabilisées en marge opérationnelle au cours de l'exercice 2010 concernant les plans d'actions gratuites :

(en millions d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009
LTI 2008	0,5	1,1
MIP 2008	1,5	3,7
LTI 2007	0,3	0,1
MIP 2007	0,3	1,0
Total	2,6	5,9

Plan de stock-options (options de souscription d'actions)

Le Groupe a reconnu en 2010 un montant total de 8,9 millions d'euros de charges sur les stock-options (contre 8,1 millions d'euros en 2009) qui correspond seulement à la charge liée aux plans attribués au cours des années précédentes. Le nouveau plan de stock-options attribuées en 2010 n'a pas d'incidence sur l'exercice.

Nouveau plan de stock-options - attribution au 31 décembre 2010

Au 31 décembre 2010, le Groupe a attribué 374 500 options (dont 139 000 options concernent des résidents à l'étranger) à différents membres du Comité Exécutif ainsi qu'à certains autres managers clés. Cette attribution représente une charge totale de 2,7 millions d'euros sur les exercices à venir dont une charge prévue en 2011 de 2,0 millions d'euros.

La période d'exercice est progressive et les options sont exerçables sur des quotités successives à un prix d'exercice différent :

- 40,41 euros pour la première quotité (options acquises en juillet 2011) ;
- 48,11 euros pour la deuxième quotité (options acquises en juillet 2012) ;
- 57,74 euros pour la troisième quotité (options acquises en juillet 2013).

L'acquisition des options relatives aux deuxième et troisième quotités est assujettie à la réalisation de critères de performance interne au Groupe. L'hypothèse retenue pour le calcul des coûts associés à ce plan est la réalisation à 100% des conditions de performance interne.

Les stock-options sont annulées si l'employé quitte le Groupe avant que les options ne soient acquises, sauf circonstances exceptionnelles.

La charge relative aux stock-options a été déterminée sur la base des hypothèses suivantes :

	31 décembre 2010	
	France	Etranger
Cours de l'action à la date d'attribution	39,84	39,84
Prix d'exercice	40,41/48,11/57,74	40,41/48,11/57,74
Volatilité attendue	34,52%	37,01%
Durée de vie	48 mois	32 mois
Taux sans risques	1,912%	1,362%
Dividende prévu	1,3%	1,3%
Taux de rotation prévu des salariés	4% par an	4% par an
Juste valeur des options attribuées	10,36/8,05/5,94	9,01/6,64/4,57

La volatilité attendue a été déterminée sur la base des cours de 2010 en lissant la volatilité historique du cours de l'action du Groupe sur une période comparable à la durée de vie prévue des stock-options. Face à la forte volatilité des marchés financiers observée sur l'année, un lissage a été utilisé comme le prescrit la norme IFRS 2. Cette méthode a permis l'élimination des variations journalières de plus de 5% dans le calcul de la volatilité historique annualisée. La durée de vie attendue des options utilisées dans le modèle d'évaluation a été ajustée sur la base des meilleures estimations du management sur les effets prévisibles de leur caractère non transférable, des restrictions d'exercice applicables et du comportement probable des détenteurs.

Plans de stock-options attribués les années précédentes

La charge relative aux plans de stock-options attribués les années précédentes a été déterminée sur la base des hypothèses suivantes :

	4 septembre 2009	3 juillet 2009	26 mars 2009	23 décembre 2008
Cours de l'action à la date d'attribution	33,86	25,16	20,70	17,60
Prix d'exercice	34,28/40,81/48,97	25,00/30,00/35,00	20,64/24,57/29,49	18,40/22,00/26,40
Volatilité attendue	30,93%	31,07%	30,10%	29,70%
Durée de vie	60 mois	60 mois	60 mois	60 mois
Taux sans risques	2,705%	2,738%	2,826%	2,780%
Dividende prévu	1% sauf 0% en 2009	1% sauf 0% en 2009	1% sauf 0% en 2009	1%
Juste valeur des options attribuées	9,80/7,74/5,81	7,60/5,89/4,65	6,02/4,74/3,54	4,50/3,50/2,50
Charge enregistrée en 2010 (en millions d'euros)	1,0	3,4	3,1	1,4

Détails des stock-options en circulation à la fin de l'année :

	Exercice 2010		Exercice 2009	
	Nombre d'options	Moyenne pondérée du prix d'exercice	Nombre d'options	Moyenne pondérée du prix d'exercice
En circulation au début d'année	10 310 776	43,3	7 153 540	53,4
Attribuées durant l'année	3 725 041	46,8	3 537 500	28,2
Annulées durant l'année	-244 080	29,3	-142 555	32,3
Exercées durant l'année	-1 193 616	22,0	-3 009	25,9
Expirées durant l'année	-769 475	29,1	-234 700	132,0
En circulation en fin de période	9 477 656	41,3	10 310 776	43,3
Exercibles à la fin de l'année, en dessous du cours de l'action à la fin de l'exercice (*)	1 839 051	23,2	432 499	25,9

(*) cours de l'action à la fin de l'exercice: EUR 39,84 au 31 décembre 2010 et EUR 32,09 au 31 décembre 2009

Les options en circulation à la clôture ont une durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée de 6 ans (contre 6,4 en 2009).

Note 4 Charges opérationnelles

(en millions d'euros)	Exercice 2010	% Chiffre d'affaires	Exercice 2009 (*)	% Chiffre d'affaires
Sous-traitance - Direct	-542,0	10,8%	-574,8	11,2%
Achats de logiciels et de matériels informatiques	-197,8	3,9%	-169,2	3,3%
Coûts de maintenance	-222,1	4,4%	-256,9	5,0%
Charges locatives	-194,9	3,9%	-211,3	4,1%
Télécommunications	-117,7	2,3%	-111,2	2,2%
Transports et déplacements	-112,1	2,2%	-114,3	2,2%
Véhicules d'entreprise	-80,9	1,6%	-92,8	1,8%
Honoraires	-98,2	2,0%	-148,6	2,9%
Impôts et taxes, autres que l'impôt sur les sociétés	-4,2	0,1%	-27,8	0,5%
Autres charges	-86,6	1,7%	-44,8	0,9%
Sous-total charges	-1 656,5	33,0%	-1 751,7	34,2%
Amortissements des immobilisations	-213,7	4,3%	-222,0	4,3%
Dotation nette aux provisions	-3,8	0,1%	-15,5	0,3%
Plus et moins-values d'immobilisations cédées	-1,0	0,0%	-2,0	0,0%
Pertes sur créances irrécouvrables	-18,8	0,4%	-6,5	0,1%
Production immobilisée	20,1	-0,4%	23,6	-0,5%
Sous-total autres charges	-217,2	4,3%	-222,4	4,3%
Total	-1 873,7	37,3%	-1 974,1	38,5%

(*) basé sur le nouveau plan de comptes

Note 5 Autres produits et charges opérationnels

Le poste « Autres produits et charges opérationnels » comprend les produits et charges qui sont inhabituels, anormaux et peu fréquents. Il représente une charge nette de 137,3 millions d'euros à fin décembre 2010. Le tableau suivant montre une analyse par nature de ce poste :

(en millions d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009
Charges de réorganisation	-64,5	-140,6
Charges de rationalisation	-38,7	-86,3
Pertes de valeur sur actifs à long terme	-25,0	-31,1
Autres	-9,1	-1,3
Total	-137,3	-259,3

Le Groupe a identifié les deux destinations de coûts suivantes :

(en millions d'euros)	Coûts de transformation du Groupe	Autres éléments non-récurrents	Total
Réorganisation des effectifs	-64,5	-	-64,5
Rationalisation des bureaux	-38,7	-	-38,7
Perte de valeur sur goodwill	-	-25,0	-25,0
Autres	-	-9,1	-9,1
Total	-103,2	-34,1	-137,3

Coûts de transformation du Groupe (Charge de 103,2 millions d'euros)

Les coûts de transformation du Groupe sont composés d'une charge de 103,2 millions d'euros correspondant aux coûts de réorganisation et de rationalisation.

La charge de réorganisation des effectifs, qui s'élève à 64,5 millions d'euros est la résultante à la fois de l'adaptation des effectifs du Groupe aux effets de la récession économique et des coûts non-récurrents induits par les programmes TOP visant à améliorer l'efficacité et la productivité du Groupe. La combinaison de ces deux actions a concerné principalement les Pays-Bas (18,6 millions d'euros), le Royaume-Uni (12,3 millions d'euros), la France (12,8 millions d'euros) et l'Espagne (11,0 millions d'euros).

La charge de rationalisation pour 38,7 millions d'euros se compose principalement des éléments suivants relatifs au programme de rationalisation des bureaux de la région parisienne (essentiellement liés aux immeubles « Les Miroirs », « Manhattan », de Suresnes et de Clamart) :

- La transaction conclue avec le propriétaire de l'immeuble "Les Miroirs" ;
- Les loyers complémentaires ;
- La provision relative aux loyers calculés jusqu'à la fin des baux ;
- La provision pour remise en état des locaux et la valeur nette comptable résiduelle des actifs.

Autres éléments non-récurrents (charge de 34,1 millions d'euros)

Ce montant correspond principalement :

- à la perte de valeur pour 25,0 millions d'euros comptabilisée en juin 2010 sur l'unité génératrice de trésorerie Espagne suite à une détérioration de l'environnement économique;
- aux honoraires de 9,2 millions d'euros liés aux acquisitions, dont 7,5 millions liés à Siemens IT Solutions and Services et 1,7 millions liés à Venture Infotek Global Private Ltd en Inde.

Note 6 Résultat financier

Coût de l'endettement financier net.

(en millions d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009
Charges d'intérêt sur opérations de financement	-18,4	-13,9
Intérêts financiers liés aux locations-financement	-0,2	-0,4
Résultat des cessions d'équivalents de trésorerie	0,8	0,8
Coût de l'endettement financier net	-17,8	-13,5

Le coût de l'endettement financier net augmente de 13,5 millions d'euros sur l'exercice précédent à 17,8 millions d'euros sur la période, ce qui s'explique par l'évolution des charges d'intérêts nettes. Ces dernières se composent des éléments suivants :

- Le coût de l'endettement moyen brut sur l'exercice pour un montant de 510,4 millions d'euros (portant des intérêts à hauteur de 3,64%) ;
- Les charges d'intérêts calculées sur les obligations convertibles émises par le Groupe (OCEANE) d'un montant moyen de 207,5 millions d'euros (avec un taux d'intérêt effectif de 6,68%) ;
- Le produit financier moyen de la trésorerie dont le montant moyen s'élève à 293,1 millions d'euros (portant des intérêts au taux de 0,27%).

La hausse du coût de l'endettement financier net s'explique par l'impact en année pleine des intérêts sur l'OCEANE comparé à un impact de deux mois l'an dernier.

Le ratio de couverture des intérêts consolidés (marge opérationnelle divisée par le coût de l'endettement financier net) est égal à 19 sur l'année 2010, ce qui répond aux conditions prévues dans le contrat du crédit syndiqué du Groupe. Il ne doit pas être inférieur à 4 jusqu'à l'échéance du contrat.

Autres produits et charges financiers

(en millions d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009
Gains/(pertes) de change et couvertures liées	2,0	-1,9
Gains/(pertes) liés à la réévaluation des contrats de change à leur valeur de marché	-1,6	1,6
Charges financières d'actualisation	-0,5	-0,5
Autres produits/(charges) financiers	6,2	-10,1
Autres produits et charges financiers	-6,3	-10,9
Dont:		
- Autres charges financières	-35,1	-31,9
- Autres produits financiers	28,8	21,0

Les autres produits et charges financiers représentent une charge nette de 6,3 millions d'euros contre une charge nette de 10,9 millions d'euros sur l'exercice précédent et sont principalement liés aux retraites (6,5 millions d'euros). Ces coûts correspondent à la différence entre le rendement attendu des actifs du régime et le coût des intérêts applicables aux obligations de retraite (charge de 7,4 millions d'euros en 2009). Voir la Note 20 relative aux engagements de retraites pour plus d'informations.

Note 7 Charge d'impôt

Impôts courants et différés

(en millions d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009
Impôts courants	-55,2	-27,0
Impôts différés	-2,6	28,1
Total	-57,8	1,1

Taux effectif d'impôt

La différence entre le taux courant d'imposition en France et le taux effectif se décompose de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009
Résultat net avant impôts	176,0	6,9
Taux courant d'imposition en France	34,4%	34,4%
Impôt théorique au taux courant français	-60,6	-2,4
Effet des différences permanentes	-1,0	1,0
Différences de taux d'imposition à l'étranger	19,0	13,0
Effet des actifs d'impôt non reconnus	-2,5	-15,8
Plus-values de cession et pertes de valeur	-7,5	-0,6
Variation de taux sur les impôts différés	-3,0	-
CVAE net d'impôt	-11,9	-
Crédits d'impôt français	8,5	7,5
Autres	1,2	-1,6
Charge d'impôt du Groupe	-57,8	1,1
Taux effectif d'impôt	32,8%	-15,9%
<i>Taux effectif d'impôt hors CVAE</i>	<i>25,4%</i>	

L'année dernière, le Groupe a décidé de qualifier la composante Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises française (CVAE) de la nouvelle Contribution Economique Territoriale (CET), impôt

introduit par la loi de Finances pour 2010, comme un impôt sur le résultat afin d'assurer une cohérence avec le traitement comptable de taxes similaires dans d'autres pays étrangers.

Le taux effectif d'impôt du Groupe est de 32,8%, ce qui inclut la CVAE pour un montant brut de 18,2 millions d'euros. Si la CVAE n'avait pas été prise en compte dans l'impôt sur le résultat, le taux effectif d'impôt du Groupe aurait été de 25,4%.

L'effet d'impôt lié aux pertes de valeur pour 7,5 millions d'euros est relatif à la dépréciation du goodwill de 25,0 millions d'euros comptabilisée en Espagne.

La ligne « Autres » (1,1 millions d'euros) comprend notamment des différences permanentes telles que les franchises fiscales et l'impossibilité d'utiliser des retenues à la source en tant que crédits d'impôts.

Taux effectif d'impôt retraité

(en millions d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009
Résultat avant impôts	176,0	6,9
Autres produits et charges opérationnels	-137,3	-259,3
Résultat avant impôts excluant les éléments inhabituels	313,3	266,2
Effets d'impôts sur les autres produits et charges opérationnels	32,7	82,2
Effets d'impôts sur les éléments inhabituels	2,6	-16,2
Charge d'impôt du Groupe	-57,8	1,1
Charge totale d'impôts excluant les éléments inhabituels	-93,1	-64,9
Taux effectif d'impôt retraité	29,7%	24,4%

Après retraitement des éléments inhabituels, le résultat avant impôts s'élève 313,3 millions d'euros, la charge d'impôt retraitée à 93,1 millions d'euros portant le taux effectif d'impôt retraité à 29,7%. Après le retraitement de la CVAE, le taux effectif d'impôt retraité du Groupe est de 25,6%.

Note 8 Impôts différés

(en millions d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009
Impôts différés actifs	321,8	249,0
Impôts différés passifs	98,5	63,0
Impôts différés total	223,3	186,0

Décomposition des actifs et passifs d'impôts différés par nature

(en millions d'euros)	Déficits fiscaux reportables	Immobilisations	Retraites	Autres	Total
Au 1er janvier 2009	59,3	37,8	57,8	-3,2	151,7
Résultat de l'exercice	-0,9	5,4	-18,9	42,5	28,1
Goodwill	-	-	-	-	-
Variation du périmètre	-	-	-	-	-
Capitaux propres	-	-	15,7	-17,7	-2,0
Reclassements	-0,2	-	0,4	-0,2	-
Différences de change	-	1,9	1,3	5,0	8,2
Au 31 décembre 2009	58,2	45,1	56,3	26,4	186,0
Résultat de l'exercice	15,2	-2,3	-19,9	4,4	-2,6
Goodwill	0,6	2,1	-	1,5	4,1
Variation du périmètre	-	0,1	-	-0,1	-
Capitaux propres	-	-	25,3	-0,7	24,6
Reclassements	-	-	-2,6	3,0	0,4
Différences de change	10,7	2,5	4,7	2,8	10,7
Au 31 décembre 2010	74,7	47,5	63,8	37,3	223,3

Echéancier des déficits fiscaux reportables

(en millions d'euros)	Exercice 2010			Exercice 2009		
	Reconnus	Non reconnus	Total	Reconnus	Non reconnus	Total
2011	-	8,8	8,8	-	8,8	8,8
2012	-	-	-	-	1,1	1,1
2013	-	3,3	3,3	3,1	5,4	8,5
Déficits fiscaux reportables à plus de 5 ans	28,6	50,7	79,4	23,5	4,3	27,8
Déficits fiscaux reportables ayant une échéance	28,6	62,8	91,5	26,6	19,6	46,2
Déficits fiscaux reportables indéfiniment	198,8	516,3	715,1	150,4	469,1	619,5
Total des déficits fiscaux reportables	227,4	579,2	806,6	177,0	488,7	665,7

Comparé à 2009, le total des déficits fiscaux reportables a augmenté de 140,9 millions d'euros. Cette hausse est principalement liée à une réévaluation des déficits fiscaux reportables aux Etats-Unis pour 53,9 millions d'euros. La hausse résiduelle de 87 millions d'euros s'explique par la création de nouveaux déficits fiscaux notamment sur la France (43,3 millions d'euros), l'Espagne (40,0 millions d'euros) et le Brésil (8,1 millions d'euros) compensée par la baisse des déficits de la zone Asie Pacifique (12,4 millions d'euros). Les déficits fiscaux qui sont compensés par des différences temporaires ne sont pas présentés dans le tableau ci-dessus.

Les pays disposant des déficits fiscaux reportables les plus importants sont la France (201,4 millions d'euros), le Royaume-Uni (135,4 millions d'euros), les Etats-Unis (158,0 millions d'euros), le Brésil (83,2 millions d'euros), l'Espagne (63,6 millions d'euros) l'Allemagne (62,8 millions d'euros), et Hong-Kong (32,0 millions d'euros).

Actifs d'impôt différés non reconnus par le Groupe

(en millions d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009
Déficits fiscaux reportables	191,6	158,7
Différences temporaires	21,0	30,5
Total	212,6	189,2

Note 9 Participations ne donnant pas le contrôle

(en millions d'euros)	31 décembre 2009	Résultat 2010	Dividendes	Autres	31 décembre 2010
Atos Worldline Processing GmbH	7,9	1,6	-3,7	-5,8	
Autres	3,1	0,5	-0,2	2,0	5,4
Total	11,0	2,1	-3,9	-3,8	5,4

(en millions d'euros)	31 décembre 2008	Résultat 2009	Dividendes	Autres	31 décembre 2009
Atos Worldline Processing GmbH	7,1	3,7	-3,5	0,6	7,9
Autres	4,4	0,4	-1,5	-0,2	3,1
Total	11,5	4,1	-5,0	0,4	11,0

La somme présentée dans la colonne « Autres » pour Atos Worldline Processing GmbH est relative au rachat par le Groupe des participations ne donnant pas le contrôle en date du 24 juin 2010.

Note 10 Résultat net par action

Les instruments dilutifs sont constitués des options de souscription d'actions (correspondant à 1 200 009 options) et des obligations convertibles (correspondant à 5 414 771 actions). Seules les obligations convertibles engendrent un retraitement au niveau du résultat net servant de base de calcul du résultat dilué par action. Ce retraitement correspond à la charge d'intérêt relative à la composante dette nette d'impôt (8,7 millions d'euros). Le nombre total moyen d'options de souscription d'actions non exercées au 31 décembre 2010 s'élève à 10 170 270 options.

(en millions d'euros et en unités)	Exercice 2010	Exercice 2009
Résultat net – attribuable aux propriétaires de la société mère [a]	116,1	3,9
Retraitement	8,7	0,8
Résultat net retraité des instruments dilutifs - attribuable aux propriétaires de la société mère [b]	124,8	4,7
Nombre moyen d'actions en circulation [c]	69 334 351	68 772 224
Impact des instruments dilutifs [d]	6 614 780	5 648 361
Nombre moyen dilué d'actions [e]=[c]+[d]	75 949 131	74 420 585
Résultat net par action en euros [a]/[c]	1,67	0,06
Résultat net par action dilué en euros [b]/[e]	1,64	0,06

Aucune transaction sur actions n'est intervenue après la clôture et n'a modifié significativement le nombre d'actions utilisé dans le calcul du résultat par action et dilué par action.

Note 11 Goodwill

(en millions d'euros)	31 décembre 2009	Acquisitions/ dépréciations	Autres	Variations de change	31 décembre 2010
Valeur brute	2 038,2	90,7	6,3	52,3	2 187,5
Perte de valeur	-530,6	-25,4	-6,3	-15,3	-577,6
Valeur nette	1 507,6	65,3	-	37,0	1 609,9

(en millions d'euros)	31 décembre 2008	Acquisitions/ dépréciations	Autres	Variations de change	31 décembre 2009
Valeur brute	1 995,7	3,4	-1,5	40,6	2 038,2
Perte de valeur	-484,6	-31,1	1,1	-16,0	-530,6
Valeur nette	1 511,1	-27,7	-0,4	24,6	1 507,6

Le goodwill est alloué aux UGT, elles-mêmes regroupées dans l'un des secteurs opérationnels présentés dans la Note 2 Informations sectorielles.

La synthèse des valeurs nettes comptables des goodwills alloués aux secteurs géographiques correspondant aux UGT ou groupes d'UGT est présentée dans le tableau ci-dessous. La valeur nette totale du goodwill a augmenté passant d'un montant de 1 507,6 millions d'euros à la clôture 2009 à 1 609,9 millions d'euros à fin décembre 2010. Cette hausse s'explique principalement par :

- les acquisitions des sociétés Venture Infotek Global Private Ltd en Inde pour 76,3 millions d'euros et Shere Ltd au Royaume-Uni pour 14,9 millions d'euros,
- compensées par la perte de valeur comptabilisée pour 25,0 millions d'euros sur l'UGT Ibérie en juin 2010 et,
- la variation des taux de change pour 37,0 millions d'euros.

(en millions d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
France	178,6	178,6
Benelux	301,1	301,1
Royaume-Uni	419,8	419,8
Worldline	301,5	301,5
GCEMA	101,8	101,8
Espagne	90,3	90,3
Autres pays	114,5	114,5
Total	1 609,9	1 507,6

Le montant recouvrable d'une UGT est déterminé sur la base du calcul de sa valeur d'utilité ou de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente. Ces calculs utilisent des projections de flux de trésorerie basées sur des données budgétaires approuvées par la direction et couvrant une période de trois ans. Ils sont également basés sur les hypothèses suivantes :

- Les flux de trésorerie au-delà de la période de trois ans sont déterminés sur la base d'un taux de croissance perpétuelle estimé à 2,5% (identique à l'année dernière) et sont cohérents avec les prévisions des analystes financiers du secteur.
- Les taux d'actualisation sont déterminés à partir du coût moyen pondéré du capital du Groupe qui est ajusté pour prendre en compte les taux d'impôts spécifiques et les conditions particulières à chacune des zones géographiques. Comme en 2009, le Groupe a décidé que le coût moyen pondéré du capital serait basé sur une prime de risque de marché de 5,3%, afin de refléter les hypothèses à long terme utilisées dans le test de dépréciation du goodwill.

Par conséquent, les taux d'actualisation utilisés sont présentés ci-après :

	2010 Taux d'actualisation	2009 Taux d'actualisation
France	9,3%	9,6%
Benelux	Entre 9,3% et 9,4%	Entre 9,6% et 9,7%
Royaume-Uni	9,4%	9,7%
Worldline	9,3%	9,6%
GCEMA	9,4%	Entre 9,6% et 9,7%
Espagne	9,4%	9,6%
Autres pays	Entre 9,3% et 10,6%	Entre 9,6% et 10,8%

Une analyse de sensibilité du calcul sur les paramètres clés utilisés (taux de marge opérationnelle, taux d'actualisation et taux de croissance perpétuelle) selon des hypothèses raisonnablement possibles, n'a pas fait apparaître de scénario dans lequel la valeur recouvrable de l'UGT deviendrait inférieure à sa valeur comptable.

Le test de dépréciation montre que sur deux UGT, l'Amérique du Sud et CEMA, le montant recouvrable des actifs est proche de leur valeur comptable. La valeur recouvrable de ces deux UGT serait égale à leur valeur comptable si :

- Le taux d'actualisation augmentait respectivement de 110 points pour l'Amérique du Sud (de 10,6% à 11,7%) et 90 points pour CEMA (de 9,4% à 10,3%), ou si
- Le taux de marge opérationnelle diminuait de 70 points pour l'Amérique du Sud et de 90 points pour CEMA.

Note 12 Immobilisations incorporelles

(en millions d'euros)	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette
31 décembre 2008	280,9	-203,4	77,5
Acquisitions/dotations	18,6	-35,2	-16,6
Cessions/reprises	-12,8	12,5	-0,3
Regroupement d'activités	0,6	-	0,6
Différences de change	3,1	-2,6	0,5
Pertes de valeur	-	-2,4	-2,4
Autres	34,1	-24,5	9,6
31 décembre 2009	324,5	-255,6	68,9
Acquisitions/dotations	29,7	-31,5	-1,8
Cessions/reprises	-2,0	1,7	-0,3
Cessions de filiales	-	-	-
Regroupements d'activités	-	-	-
Différences de change	8,8	-7,3	1,5
Pertes de valeur	-	-0,5	-0,5
Autres	9,8	-1,6	8,2
31 décembre 2010	370,8	-294,8	76,0

Note 13 Immobilisations corporelles

(en millions d'euros)	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autres immobilisations	Total
Valeur brute				
Au 1er janvier 2010	292,6	900,0	80,4	1 273,0
Acquisitions	13,7	85,1	55,3	154,1
Cessions	-17,9	-210,8	-4,0	-232,7
Différences de change	5,2	18,0	2,6	25,8
Autres	24,9	25,6	-43,9	6,6
Au 31 décembre 2010	318,5	817,9	90,4	1 226,8
Amortissements cumulés				
Au 1er janvier 2010	-157,6	-671,2	-36,8	-865,6
Amortissements de l'exercice	-32,2	-121,9	-4,6	-158,7
Sorties de périmètre	16,1	197,4	3,5	217,0
Différences de change	-3,2	-13,7	-1,9	-18,8
Pertes de valeur	0,1	1,7	-	1,8
Autres	7,9	-0,8	-13,2	-6,1
Au 31 décembre 2010	-168,9	-608,5	-53,0	-830,4
Valeur nette				
Au 1er janvier 2010	135,0	228,8	43,6	407,4
Au 31 décembre 2010	149,6	209,4	37,4	396,4

(en millions d'euros)	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autres immobilisations	Total
Valeur brute				
Au 1er janvier 2009	256,6	907,4	78,6	1 242,6
Acquisitions	24,8	95,1	41,2	161,1
Cessions	-14,0	-71,3	-2,5	-87,8
Différences de change	3,2	3,6	0,2	7,0
Autres	22,0	-34,8	-37,1	-49,9
Au 31 décembre 2009	292,6	900,0	80,4	1 273,0
Amortissements cumulés				
Au 1er janvier 2009	-132,1	-622,6	-33,5	-788,2
Amortissements de l'exercice	-25,7	-144,5	-4,8	-175,0
Sorties de périmètre	10,8	64,1	1,8	76,7
Différences de change	-1,7	-2,4	-0,2	-4,3
Pertes de valeur	-8,7	-	-1,2	-9,9
Autres	-0,2	34,2	1,1	35,1
Au 31 décembre 2009	-157,6	-671,2	-36,8	-865,6
Valeur nette				
Au 1er janvier 2009	124,5	284,8	45,0	454,3
Au 31 décembre 2009	135,0	228,8	43,6	407,4

Les immobilisations corporelles du Groupe incluent principalement les équipements informatiques utilisés dans les centres de production, et plus particulièrement au sein des centres de traitements et des « software factories ». D'autre part, la politique d'Atos Origin est de louer ses locaux. Par conséquent, le poste « Terrains et constructions » est essentiellement composé des infrastructures techniques des centres de traitements.

Contrats de location-financement

La valeur nette comptable des immobilisations corporelles sous contrat de location-financement s'élève à 1,8 millions d'euros. Les paiements minimaux futurs au titre des contrats de location-financement irrévocables s'élèvent à 2,0 millions d'euros à la clôture.

(en millions d'euros)	31 décembre 2010			31 décembre 2009		
	Paielements minimaux au titre de la location	Intérêts	Principal	Paielements minimaux au titre de la location	Intérêts	Principal
A moins d'un an	1,0	-0,1	0,9	3,3	-0,4	2,9
Entre un et cinq ans	1,0	-0,1	0,9	0,6	-0,1	0,5
A plus de cinq ans	-	-	-	-	-	-
Total	2,0	-0,2	1,8	3,9	-0,5	3,4

Note 14 Actifs financiers non courants

(en millions d'euros)	Notes	31 décembre 2010	31 décembre 2009	1er janvier 2009
Actifs de préfinancement de retraite	Note 20	203,6	196,9	21,4
Autres (*)		26,9	23,1	31,0
Total		230,5	220,0	52,4

(*) Le poste Autres inclut les prêts, les dépôts, les garanties, les titres comptabilisés selon la méthode de mise en équivalence et les participations non consolidées.

Note 15 Clients et comptes rattachés

(en millions d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Valeur brute	1 259,6	1 298,5
Coûts de transition	25,9	36,0
Provisions pour créances douteuses	-53,2	-53,2
Valeur nette de l'actif	1 232,3	1 281,3
Avances et acomptes reçus	-6,4	-11,0
Produits constatés d'avance et clients créditeurs	-262,9	-292,8
Créances clients nettes	963,0	977,5
Ratio clients en jours de chiffre d'affaires	49,0	57,0

En moyenne, le délai de règlement client se situe entre 30 et 60 jours en fonction des pays.

Au-delà d'un retard de paiement supérieur à 60 jours, le Groupe analyse au cas par cas lors d'une revue trimestrielle des en-cours le besoin de comptabiliser une perte de valeur dans les comptes.

Le 6 mars 2009, Atos Origin a reconduit pour 5 ans son programme de titrisation pour un montant maximum de créances titrisées fixé à 500,0 millions d'euros, et une limite au montant maximum de financement fixée à 200,0 millions d'euros. Au 31 décembre 2010, le Groupe a titrisé ses créances clients pour un montant de 411,0 millions d'euros dont 10,0 millions inscrits en Trésorerie. La titrisation étant sujette à recours, les créances clients sont reconsolidées dans le bilan du Groupe.

Balance âgée des créances

(en millions d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Dépassement du délai de règlement entre 0 et 30 jours	55,4	48,9
Dépassement du délai de règlement entre 30 et 60 jours	19,5	17,2
Dépassement du délai de règlement supérieur à 60 jours	25,6	14,1
Total	100,5	80,2

La détérioration de la balance âgée est en partie liée au retard de paiement du secteur public français.
Variation des provisions pour créances douteuses

(en millions d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Situation en début de période	-53,2	-27,3
Provisions sur créances douteuses	-16,8	-32,3
Pertes sur créances irrécouvrables	-	6,5
Reprises de provisions	18,3	2,4
Autres (*)	-1,5	-2,5
Situation en fin de période	-53,2	-53,2

(*) Variations de périmètre, reclassements et écarts de change.

Note 16 Autres actifs courants

(en millions d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Stocks	8,9	6,8
Etat - Créances de TVA	48,7	42,1
Charges constatées d'avance	66,2	79,4
Autres créances et actifs courants	44,1	29,7
Acomptes reçus	6,7	6,4
Total	174,6	164,4

Note 17 Ventilation des actifs et passifs financiers par nature

La valeur comptable des actifs financiers est égale à leur juste valeur.

Au 31 décembre 2010, la ventilation des actifs est la suivante :

(en millions d'euros)	Prêts et créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Actifs financiers à la juste valeur par le biais des capitaux propres
Actifs financiers non courants		230,5		
Instruments financiers non courants				0,3
Créances clients et comptes rattachés	1.232,3			
Autres actifs courants	174,6			
Actifs financiers courants			0,6	1,5
Trésorerie et équivalents trésorerie	422,2			
Total	1.829,1	230,5	0,6	1,8

Au 31 décembre 2009, la ventilation des actifs était la suivante :

(en millions d'euros)	Prêts et créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Actifs financiers à la juste valeur par le biais des capitaux propres
Actifs financiers non courants	-	220,0	-	-
Instruments financiers non courants	-	-	-	1,1
Créances clients et comptes rattachés	1 281,3	-	-	-
Autres actifs courants	164,4	-	-	-
Instruments financiers courants	-	-	0,6	3,2
Trésorerie et équivalents trésorerie	534,7	-	-	-
Total	1 980,4	220,0	0,6	4,3

Au 31 décembre 2010, la ventilation des passifs est la suivante :

(en millions d'euros)	Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Passifs financiers évalués au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur par le biais des capitaux propres
Passifs financiers	-	508,6	-
Instruments financiers non courants	-	-	1,5
Fournisseurs et comptes rattachés	498,7	-	-
Autres passifs courants	937,2	-	-
Part à moins d'un an des passifs financiers	-	52,7	-
Instruments financiers courants	1,8	-	0,1
Total	1 437,7	561,3	1,6

Au 31 décembre 2009, la ventilation des passifs était la suivante :

(en millions d'euros)	Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Passifs financiers évalués au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur par le biais des capitaux propres
Passifs financiers	-	483,4	-
Instruments financiers non courants	-	-	4,3
Fournisseurs et comptes rattachés	475,3	-	-
Autres passifs courants	956,5	-	-
Part à moins d'un an des passifs financiers	-	190,7	-
Instruments financiers courants	0,1	-	1,1
Total	1 431,9	674,1	5,4

Note 18 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Disponibilités et dépôts bancaires à vue	342,4	429,0
SICAV monétaires	79,8	105,7
Total	422,2	534,7

En fonction des conditions de marché et des prévisions de flux de trésorerie à court terme, le Groupe peut à tout moment investir dans des SICAV monétaires ou dans des comptes bancaires rémunérés ayant une maturité inférieure à trois mois.

Note 19 Capitaux propres

Augmentation de capital

En 2010, le Groupe a augmenté son capital social par émission de nouvelles actions et incorporation de primes d'émission relativement à l'exercice de stock-options pour un montant de 4,4 millions d'euros, ce qui a résulté en la création de 193 615 nouvelles actions.

Au 31 décembre 2010, le capital social du Groupe est composé de 69 914 077 actions dont la valeur nominale s'élève à 1 euro par action.

Autres

La ligne « Autres » se compose principalement de l'acquisition par le Groupe en Allemagne, des participations ne donnant pas le contrôle sur l'entité Atos Worldline Processing GmbH (42%) pour un montant de 35,0 millions d'euros en date du 24 juin 2010.

Note 20 Engagements de retraites

Les engagements de retraite et assimilés donnent lieu, au 31 décembre 2010, à une provision de 297,4 millions d'euros dans les comptes du Groupe. La provision s'élevait à 240,2 millions d'euros au 31 décembre 2009.

Ces engagements se situent principalement au Royaume-Uni (53% des obligations totales du Groupe), aux Pays-Bas (37%), en Allemagne (4%) et en France (3%). Au Royaume-Uni, ces engagements proviennent d'anciens plans à prestations définies, dont la majorité ne permet plus l'acquisition de nouveaux droits depuis 2008. Les plans à prestations définies ne sont maintenus que dans le cadre de projets d'externalisation concernant le service public, pour lesquels une compensation financière adaptée est demandée aux clients concernés. Aux Pays-Bas, le régime de retraite est un plan mixte à cotisations et à prestations définies dont seule la composante à prestations définies (limitée à un certain niveau de salaire) donne lieu à l'évaluation d'engagements à long terme pour le Groupe, après prise en compte des limites et plafonnements applicables. Le financement de ces régimes est externalisé auprès d'entités légales séparées, qui reçoivent des cotisations de l'employeur et des salariés.

Les engagements du Groupe proviennent également, dans une moindre mesure, de régimes légaux ou conventionnels d'indemnités liées à l'ancienneté ou à la fin de la carrière. Les engagements du Groupe en matière de couverture santé des retraités ne sont pas significatifs (moins de 0,5% des engagements de retraite du Groupe).

La provision constatée par le Groupe au 31 décembre 2010 repose sur les éléments suivants, déterminés régime par régime:

(en millions d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009	1 janvier 2009
Montants reconnus dans les états financiers			
Charges payées d'avance - régimes postérieurs à l'emploi	203,6	196,9	14,0
Charges à payer - régimes postérieurs à l'emploi	-488,5	-422,1	-244,4
Charges à payer - autres régimes à long terme	-12,5	-15,0	-13,4
Montant total reconnu au bilan	-297,4	-240,2	-243,8
Décomposition de la charge périodique			
Coût des services rendus (net des cotisations des salariés)	27,0	25,5	36,0
Coût de l'actualisation	121,3	111,1	115,0
Rendement attendu sur les actifs de préfinancement	-114,9	-103,5	-135,1
Amortissement du coût des services passés	0,9	2,0	-51,7
Amortissement des (Gains) / pertes actuariels	0,1	-	-
Effet du plafonnement des actifs	-	-	-
(Gains) / pertes liés à des réductions de régimes	-2,6	-2,7	-7,1
(Gains) / pertes liés à l'extinction des engagements	-	-0,1	-1,3
Charge nette périodique totale	31,8	32,3	-44,2
Dont charge nette périodique liée aux régimes postérieurs à l'emploi	30,2	28,7	-45,5
Dont charge nette périodique liée aux autres régimes à long terme	1,6	3,6	1,3
Variation des engagements au titre des régimes à prestations définies			
Engagements au titre des régimes à prestations définies au 1er janvier	2 106,9	1 777,2	2 239,5
Situation financière des autres régimes à long terme	15,3	13,4	19,1
Total des engagements au titre des régimes à prestations définies au 1er janvier	2 122,2	1 790,6	2 258,6
Autres dettes financières courantes - reclassement	0,7	10,1	-
Effets de change	69,6	42,8	-270,0
Coût des services rendus (net des cotisations des salariés)	27,0	25,5	36,0
Coût de l'actualisation	121,3	111,1	115,0
Cotisations des salariés	21,1	24,6	22,3
Effet des modifications de régimes	0,6	1,4	-53,6
Réductions des engagements	-2,6	-3,0	-7,1
Extinction des engagements	-0,6	-7,5	-4,0
Regroupements d'entreprises/cessions	-	0,3	-28,2
Prestations versées	-66,3	-59,8	-62,6
(Gains) / pertes actuariels	210,5	186,1	-215,8
Engagements au titre des régimes à prestations définies au 31 décembre	2 503,5	2 122,2	1 790,6
(Gains) / pertes d'expérience générés dans l'année sur les engagements	-37,8	-5,2	5,0
Variation de la juste valeur des actifs des régimes			
Juste valeur des actifs de préfinancement au 1er janvier	1 872,4	1 545,6	2 019,9
Effets de change	54,8	42,5	-241,4
Actifs de régime - reclassement	-	7,0	-
Rendement financier réel des actifs de préfinancement	222,7	244,6	-323,1
Cotisations employeur	-81,7	60,4	117,3
Cotisations des salariés	21,1	24,6	22,3
Prestations payées par les fonds externes	-52,1	-45,1	-48,9
Extinction des engagements	-	-7,2	0,5
Juste valeur des actifs de préfinancement au 31 décembre	2 200,6	1 872,4	1 545,6

(en millions d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009	1 janvier 2009
Rapprochement avec les montants reconnus dans les états financiers (tous			
Situation financière nette - régimes postérieurs à l'emploi	-290,5	-243,8	-231,7
Situation financière nette - autres régimes à long terme	-12,5	-15,0	-13,4
Pertes actuarielles non reconnues	-	-	-
Coût des services passés non reconnus	9,6	9,9	9,3
Autres éléments non reconnus (plafonnement des actifs)	4,0	-0,3	-8,0
Charges (à payer) / payées d'avance (tous régimes)	-297,4	-240,2	-243,8
<i>Dont provision pour avantages de retraite et assimilés</i>	<i>501,0</i>	<i>-437,1</i>	<i>-257,8</i>
<i>Dont immobilisations financières non courantes</i>	<i>203,6</i>	<i>196,9</i>	<i>14,0</i>
Variation du montant reconnu dans les états financiers (tous régimes)			
Montant reconnu à l'ouverture	-240,2	-243,8	-227,3
Autres dettes financières courantes - reclassement	-0,7	-2,4	2,1
Charge nette périodique liée aux régimes postérieurs à l'emploi	-30,3	-28,7	45,5
Prestations payées par l'employeur - Régimes postérieurs à l'emploi	10,7	11,2	8,8
Cotisations versées par l'employeur - Régimes postérieurs à l'emploi	80,7	60,4	117,3
Regroupements d'entreprises / cessions	-	-0,3	29,2
Montants comptabilisés en autres éléments du résultat global	-105,7	-34,3	-249,3
Autres (autres régimes à long terme, effets de change)	-11,9	-2,3	29,9
Montant reconnu à la clôture	-297,4	-240,2	-243,8

Les actifs du régime préfinancés en partie ou en totalité à travers des fonds externes (fonds de pension, etc...) représentent, au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2009, des obligations totales de respectivement 2 392,5 millions d'euros et 2 004,5 millions d'euros, soit 96% des engagements totaux du Groupe au 31 décembre 2010.

Les analyses de sensibilité indiquent qu'une diminution du taux d'actualisation de 30 points de base conduirait à une augmentation de 5,9% des passifs à la clôture.

Actifs des régimes

Ces actifs, qui ne comportent aucune valeur mobilière émise ou actif utilisé par le Groupe, se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Actions	26%	30%
Obligations	69%	59%
Immobilier	2%	1%
Liquidités et assimilés	3%	10%

Charges constatées d'avance au bilan

L'actif net de 202,3 millions d'euros reconnu au titre du fonds de pension néerlandais est justifié par la capacité du Groupe à en obtenir le remboursement, conformément à l'interprétation IFRIC 14.

Situation des régimes de retraite au Royaume-Uni et impact sur les cotisations 2010

La Société s'attend à contribuer à hauteur de 34,8 millions d'euros au titre de ses fonds de pension britanniques au cours du prochain exercice contre 32,9 millions en 2010, dont 25,8 millions d'euros au titre de cotisations pour comblement des déficits.

Situation du fonds de pension néerlandais et impact sur les cotisations 2011

Atos Origin a finalisé un plan de refinancement à 5 ans de son fonds de pension néerlandais, une entité légale indépendante qui gère des actifs séparés du patrimoine de la Société pour assurer le paiement futur des retraites, comme exigé par la législation.

Les accords contractuels antérieurs entre le fonds de pension et Atos Origin prévoyaient que la Société devait assurer un niveau permanent de couverture d'au moins 110% des obligations de retraite telles qu'évaluées selon les règles de solvabilité locales.

Selon l'accord signé le 15 juillet 2009, la clause des 110% est suspendue pour 5 ans, et Atos Origin s'est engagé sur les contributions suivantes :

- les cotisations (actuellement partagées à 55%-45% entre Atos Origin et ses salariés) seront augmentées de 23% à 26% entre 2010 et 2013 (le coût additionnel pour Atos Origin a été de 6,5 millions d'euros en 2010).
- Atos Origin effectuera 3 versements exceptionnels de 10 millions d'euros chacun en 2011, 2012 et 2013.
- Atos Origin accordera un prêt au fonds de pension à travers trois versements successifs de 7,5 millions d'euros chacun, en 2011, 2012, et 2013, son remboursement étant subordonné au rétablissement du ratio de couverture du fonds de pension.

Ces paiements pourraient être augmentés d'un maximum annuel de 9,0 millions d'euros par an entre 2010 et 2013 si le ratio de couverture financière devait descendre en-dessous d'une trajectoire menant à un ratio de 105% au 31 décembre 2013. De la même manière, ces paiements pourraient être réduits (à l'exception de 15,0 millions d'euros de cotisation) si le ratio de couverture passait au-dessus d'une trajectoire conduisant à un ratio de 117,5% au 31 décembre 2013.

Le ratio de couverture a évolué au-dessus de la trajectoire menant à 105% jusqu'à octobre 2010 où le fonds de pension a dû renforcer ses hypothèses de longévité compte tenu des exigences du régulateur (DNB). Au 31 décembre 2010, le ratio de couverture indicatif du fonds de pension néerlandais était de 91,6%. Ce ratio demeure au-dessus du point de passage à 91,1% au 31 décembre 2010 de la trajectoire menant à 105% figée par les accords entre la société contributrice (Atos Origin Pays Bas) et le fonds de pension néerlandais. Si le ratio de couverture est confirmé à ce niveau lors de la publication du rapport annuel du fonds de pension, aucun des versements supplémentaires décrits ci-dessus ne seront appelés.

Atos Origin a par ailleurs décidé de verser par avance, en 2010, le versement exceptionnel de 10 millions d'euros prévu en 2011.

La Société s'attend donc à contribuer à hauteur de 36,5 millions d'euros à son fonds de pension néerlandais au cours du prochain exercice, contre 40,6 millions d'euros en 2010.

Hypothèses actuarielles

Les engagements ont été évalués par des actuaires indépendants, sur la base d'hypothèses mises à jour régulièrement.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

(en millions d'euros)	Royaume-Uni		Zone euro	
	2010	2009	2010	2009
Taux d'actualisation au 31 décembre	5,30%	5,80%	4,80%	5,20%
Taux de rendement attendu à long terme des actifs de préfinancement au 1er janvier	6,00% - 6,50%	6,00% - 7,00%	6,00%	6,20%
Hypothèse d'augmentation future des salaires au 31 décembre	3,50%	3,50%	1,65% - 3,50%	2,25% - 3,50%

L'hypothèse de taux de rendement attendu à long terme sur les actifs des régimes a été déterminée en tenant compte de l'allocation d'actif de chaque régime, sur la base d'un taux de rendement attendu sur le long terme pour chaque classe d'actifs. L'hypothèse de rendement affichée pour la zone euro s'applique au régime de retraite néerlandais qui concentre l'essentiel des actifs financiers de cette zone.

Pour la détermination de la composante financière du compte de résultat 2011, le rendement attendu des actifs repose sur les hypothèses suivantes pour le Royaume-Uni :

Catégories	Rendement attendu sur les actifs du régime au Royaume-Uni
Actions	7,40%
Obligations privées	5,30%
Biens immobiliers	6,90%
Obligations d'Etat	4,40%
Trésorerie	0,50%
Total	6,00% - 6,50%

Aux Pays-Bas, les actifs ont été restructurés en deux portefeuilles (portefeuille haute volatilité et portefeuille de contrôle des risques). L'hypothèse de rendement attendu moyenne est de 5,25%.

Impacts nets sur les états financiers 2010

L'impact net des régimes à prestations définies sur les états financiers du Groupe est le suivant :

Compte de résultat

(en millions d'euros)	2010			2009		
	Postérieur à l'emploi	Autres régimes	Total	Postérieur à l'emploi	Autres régimes	Total
Marge opérationnelle	-25,1	-0,7	-25,8	-22,6	-1,3	-23,9
Autres produits et charges opérationnels	0,5	-0,1	0,4	0,7	-1,6	-0,9
Résultat financier	-5,6	-0,8	-6,4	-6,7	-0,7	-7,4
Impact total sur le compte de résultat	-30,2	-1,6	-31,8	-28,6	-3,6	-32,2

Impacts sur les flux de trésorerie en 2010

Les flux de trésorerie relatifs aux engagements de retraites proviennent principalement des cotisations aux fonds de pension pour 81,7 millions d'euros, le reliquat correspondant à des prestations versées directement par le Groupe aux bénéficiaires.

Les versements aux fonds de pension correspondent à des cotisations normales au titre des services rendus dans l'exercice (généralement exprimées en pourcentage du salaire), ainsi que des contributions pour rembourser les déficits passés, étalées sur 10 à 15 ans conformément aux accords avec les administrateurs indépendants des régimes (montants fixes annuels).

(en millions d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Contributions courantes	38,3	39,5
Remboursement des déficits autre que l'accord "New Deal" au Royaume-Uni	24,7	20,5
Total des cotisations comprises dans EBO	63,0	60,0
Prestations payées directement par l'employeur	14,7	13,2
Impact net sur l'EBO	77,7	73,2
Plan de comblement de déficit	16,5	-
Contributions liées aux restructurations	2,2	-
Prestations payées directement par l'employeur	-	2,3
Impact total sur les autres produits et charges opérationnels	18,7	2,3
Impact total sur les flux de trésorerie	96,4	75,5

Le tableau ci-dessous montre l'évolution, au cours des cinq derniers exercices, de la valeur respective des obligations, des actifs financiers, de la situation financière nette et des ajustements d'expérience des régimes de retraite de la Société :

(en millions d'euros)	31 décembre				
	2010	2009	2008	2007	2006
Obligations	2 504	2 122	1 791	2 259	2 490
Juste valeur des actifs de préfinancement	2 201	1 872	1 546	2 020	1 993
Situation financière	-303	-250	-245	-239	-497
(Gains) / pertes d'expérience	-38	-5	5	-11	72

Note 21 Provisions

(en millions d'euros)	31 décembre 2009	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres (*)	31 décembre 2010	Courantes	Non courantes
Rationalisation	94,7	26,0	-40,9	-17,7	2,9	65,0	27,4	37,6
Engagements sur projets	23,2	17,2	-7,9	-6,7	-1,2	24,6	24,6	-
Risques et litiges	73,0	19,2	-6,4	-12,2	2,4	76,0	17,4	58,6
Total provisions	261,8	80,0	-99,4	-44,1	2,9	201,2	105,0	96,2

(*) Le poste *Autres* se compose principalement des ajustements de conversion des devises et des impacts des changements du périmètre de consolidation.

(en millions d'euros)	31 décembre 2008	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres (*)	31 décembre 2009	Courantes	Non courantes
Rationalisation	21,4	77,8	-6,3	-3,1	4,9	94,7	41,1	53,6
Engagements sur projets	38,0	24,8	-25,4	-10,4	-3,8	23,2	23,2	-
Risques et litiges	83,6	17,1	-12,8	-27,5	12,6	73,0	-	73,0
Total provisions	196,0	187,4	-82,3	-46,9	7,6	261,8	135,2	126,6

(*) Le poste *Autres* se compose principalement des ajustements de conversion des devises et des impacts des changements du périmètre de consolidation.

Réorganisation et rationalisation

Les 44,2 millions d'euros de reprises utilisées de provisions pour réorganisation proviennent essentiellement de l'Allemagne (23,5 millions d'euros dont 12,1 millions d'euros lié à l'impact de la faillite du Groupe Arcandor) et des Pays-Bas (17,1 millions d'euros). Les efforts déployés pour rationaliser la masse salariale se poursuivent et de nouvelles provisions ont été constatées pour un montant de 17,6 millions d'euros sur l'année. Elles concernent principalement les Pays-Bas (11,3 millions d'euros), la France (3,5 millions d'euros) et le Royaume-Uni (1,0 million d'euros).

A fin décembre 2010, les provisions pour rationalisation comprennent, entre autres, les provisions relatives aux locaux loués comptabilisées sur la France et Worldline (pour un montant total de 34,2 millions d'euros), le Royaume-Uni (pour 9,9 millions d'euros) et les Pays-Bas (pour 9,6 millions d'euros).

Certaines de ces provisions sont en lien avec les clauses des contrats de locations qui obligent le Groupe en cas de dégradation de locaux à remettre les locaux correspondants dans leur état d'origine à échéance des baux.

Les provisions de rationalisation comptabilisées pour 34,2 millions d'euros incluent notamment le montant des loyers restants à courir ainsi que le coût de la remise en l'état des locaux fermés en Ile-

de-France dans le cadre du regroupement de 4 500 collaborateurs sur le nouveau siège du Groupe à Bezons près de Paris.

Les reprises de provisions pour réorganisation et rationalisation ont été principalement comptabilisées en autres produits et charges opérationnels pour un montant total de 110,3 millions d'euros.

Risques et litiges

Les provisions pour litiges d'un montant de 76,0 millions d'euros incluent un certain nombre de litiges à long terme, tels que des contentieux fiscaux et sociaux, des litiges sur des garanties données sur cessions ainsi que d'autres litiges avec des clients et des fournisseurs. Le service juridique continue de gérer ces situations avec pour objectif de réduire les futures sorties de trésorerie. La plupart des reprises de provisions non utilisées concernent des provisions d'ajustement de la juste valeur enregistrées dans le cadre de fusions et d'acquisitions pour lesquelles le risque est maintenant éteint.

Note 22 Passifs financiers

(en millions d'euros)	31 décembre 2010			31 décembre 2009		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Contrats de location-financement	0,9	0,9	1,8	2,9	0,5	3,4
Prêts bancaires	0,2	286,6	286,8	0,3	268,3	268,6
Titrisation	9,6		9,6	145,0	-	145,0
Obligations convertibles	6,3	206,7	213,0	1,1	199,6	200,7
Autres passifs financiers	35,7	14,4	50,1	41,4	15,0	56,4
Total passifs financiers	52,7	508,6	561,3	190,7	483,4	674,1

Passifs financiers libellés en monnaies étrangères

La valeur comptable des passifs financiers du Groupe libellés en monnaies étrangères se présente comme suit :

(en millions d'euros)	EUR	Autres devises (*)	Total
31 décembre 2010	466,8	94,5	561,3
31 décembre 2009	668,2	5,9	674,1

(*) Le poste *Autres devises* présenté en 2010, se compose principalement de passifs financiers libellés en SGD pour 87,3 millions d'euros.

Juste valeur et taux d'intérêt effectif des passifs financiers

La juste valeur des prêts bancaires est, du fait qu'ils soient pour l'essentiel composés de prêts à taux d'intérêts variables, considérée comme étant proche de leur valeur comptable. La valeur comptable des autres éléments des passifs financiers est considérée comme la meilleure estimation de leur juste valeur, la différence entre la juste valeur et la valeur comptable n'étant pas significative.

Le 29 octobre 2009, le Groupe a émis pour un montant de 250,0 millions d'euros des obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions ordinaires nouvelles ou existantes (OCEANE) à échéance du 1^{er} janvier 2016. Une OCEANE est considérée comme un instrument composé : au bilan, une partie est reconnue comme un passif, l'autre comme une composante des fonds propres.

Lors de la reconnaissance initiale, l'instrument financier (net des frais d'émission de 3,8 millions d'euros) est divisé entre passif financier pour un montant de 198,4 millions d'euros et fonds propres pour 47,8 millions d'euros (montant qui inclut une option d'achat valorisée à 1,6 millions d'euros). En conséquence, le taux d'intérêt effectif de l'obligation convertible en action (6,68%) diffère du coupon annuel payé aux obligataires (2,50%).

Au 31 décembre 2010, la juste valeur de la composante dette s'élève à 213,0 millions d'euros.

Echéancier des passifs financiers non courants

(en millions d'euros)	2011	2012	2013	2014	2015	>2015	Total
Obligations convertibles	-	-	-	-	-	206,7	206,7
Contrats de location-financement	-	0,4	0,2	0,2	0,1	-	0,9
Prêts bancaires	-	0,8	280,5	0,6	0,5	4,2	286,6
Autres passifs financiers	-	4,7	3,4	2,6	3,7	-	14,4
Passifs financiers à long terme au 31 décembre 2010	-	5,9	284,1	3,4	4,3	210,9	508,6
Obligations convertibles - frais d'émission et effet d'actualisation	-	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers à long terme au 31 décembre 2010 excluant les obligations convertibles - frais d'émission et effet d'actualisation	-	5,9	284,1	3,4	4,3	210,9	508,6

(en millions d'euros)	2010	2011	2012	2013	2014	>2014	Total
Obligations convertibles	-	-	-	-	-	250,0	250,0
Contrats de location-financement	-	0,5	-	-	-	-	0,5
Prêts bancaires	-	0,2	260,8	0,8	0,8	5,7	268,3
Autres passifs financiers	-	4,3	4,7	3,5	2,5	-	15,0
Passifs financiers à long terme au 31 décembre 2009	-	5,0	265,5	4,3	3,3	255,7	533,8
Obligations convertibles - frais d'émission et effet d'actualisation	-	-	-	-	-	-50,4	-50,4
Passifs financiers à long terme au 31 décembre 2009 excluant les obligations convertibles - frais d'émission et effet d'actualisation	-	5,0	265,5	4,3	3,3	205,3	483,4

Hypothèses retenues pour la construction de l'échéancier des passifs

Les passifs financiers ont été évalués sur la base :

- du taux de change au 31 décembre 2010,
- des taux d'intérêt mentionnés ci-après.

Les taux d'intérêts effectifs au 31 décembre 2010 sont les suivants:

(en millions d'euros)	Valeur comptable	Juste valeur	Taux d'intérêts effectifs
Contrats de location-financement	1,8	1,8	4,90%
Prêts bancaires	286,8	286,8	1,20%
Titrisation	9,6	9,6	8,48%
Obligations convertibles	213,0	213,0	6,68%
Autres dettes financières	50,1	50,1	-
Total des passifs financiers	561,3	561,3	

Variation de l'endettement net sur l'exercice

(en millions d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Endettement net en début de période	139,4	304,0
Souscription de nouveaux emprunts	45,7	33,0
Obligations convertibles	12,2	200,7
Remboursement d'emprunts à long et moyen termes	-48,6	-79,2
Variation de trésorerie à court terme	136,9	-271,8
Nouveaux contrats de location-financement	0,5	2,3
Emprunts à long et moyen terme des sociétés cédées au cours de la période	-	-
Emprunts à long et moyen terme des sociétés acquises au cours de la période	4,0	-
Incidence des variations de cours des monnaies étrangères sur les emprunts à long et moyen termes	-16,3	-
Participation des salariés en France transférée en fonds	5,3	3,2
Autres mouvements liés aux opérations de financement	-139,9	-52,8
Endettement net en fin de période	139,2	139,4

Note 23 Juste valeur et caractéristiques des instruments financiers

(en millions d'euros)	31 décembre 2010		31 décembre 2009	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Contrats de change à terme	2,4	-3,4	4,9	-5,5
S'analysant comme :				
Non courants	0,3	-1,5	1,1	-4,3
Courants	2,1	-1,9	3,8	-1,2

La juste valeur des instruments financiers est fournie par les contreparties bancaires.

Risque de variation des flux futurs dû à l'évolution des taux d'intérêt

Le Groupe bénéficie de prêts bancaires à taux variable à hauteur de 286,8 millions d'euros (contre 268,6 millions d'euros au 31 décembre 2009), qui l'exposent au risque de variation des flux futurs dû à l'évolution des taux d'intérêt. Pour diminuer son exposition à ce risque, le Groupe a recours, auprès d'établissements financiers, à des swaps de taux qui lui permettent d'échanger le taux variable d'une partie de son endettement financier en taux fixe. La juste valeur des instruments financiers permettant de couvrir l'endettement financier à taux variable est éligible à la comptabilité de couverture des flux de trésorerie.

Au 31 décembre 2010, le Groupe ne détient plus de contrat de swaps de taux.

Exposition au risque de taux d'intérêt

Le tableau ci-après présente l'exposition du Groupe au risque de taux sur la base des engagements d'endettement futurs. L'exposition aux taux variables après couverture est d'environ 75,7 millions d'euros au 31 décembre 2010. En supposant que la structure (trésorerie/endettement à taux variable/couvertures) reste stable sur toute la durée du prêt, une augmentation de 1% de l'Euribor 3 mois aurait un impact positif sur les frais financiers de 0,8 million d'euros.

(en millions d'euros)	Notes	Exposition au risque		Total
		Inférieur à 1 an	Supérieur à 1 an	
Prêts bancaires	Note 22	-0,2	-286,6	-286,8
Titrisation	Note 22	-9,6	-	-9,6
Autres passifs financiers		-30,0	-14,4	-44,4
Total des passifs		-39,8	-301,0	-340,8
Disponibilités et équivalents de trésorerie	Note 18	422,2	-	422,2
Découverts		-5,7	-	-5,7
Total trésorerie et équivalents de trésorerie net (*)		416,5	-	416,5
Position nette avant gestion du risque		376,7	-301,0	75,7
Instruments de couverture		-	-	-
Position nette après gestion du risque		376,7	-301,0	75,7
Obligations convertibles (**)	Note 22	-6,3	-206,7	-213,0
Contrats de location-financement	Note 22	-0,9	-0,9	-1,8
Dette totale nette				-139,2

(*) Dépôts à vue (certificats de dépôts), SICAV monétaires et Découverts.

(**) A taux fixe.

Risque de liquidité

Afin de tirer parti de conditions de marché favorables, le Groupe a signé, le 12 mai 2005, avec un certain nombre de grands établissements financiers, une facilité de crédit renouvelable multidevises d'un montant de 1,2 milliards d'euros, dont l'échéance est de cinq ans, avec une option d'extension de deux ans supplémentaires exerçable en 2006 et 2007. Cette option a été exercée en 2006 et en 2007, prolongeant l'échéance de la facilité de crédit renouvelable multidevises jusqu'au 12 mai 2011 pour 1,2 milliards d'euros et jusqu'au 12 mai 2012 pour 1,1 milliards d'euros.

Enfin, le 6 mars 2009, Atos Origin a reconduit son programme de titrisation pour un montant maximum de créances titrisées fixé à 500,0 millions d'euros et une limite au montant maximum de financement fixée à 200,0 millions d'euros. Le Groupe a aligné ses obligations contractuelles au titre de ce programme sur les modalités, plus favorables, de la facilité de crédit de -1,2 milliards d'euros renouvelable multidevises.

Nature des ratios bancaires	Obligations bancaires	Ratios du Groupe 2010	Ratios du Groupe 2009
Effet de levier (endettement net/EBO)	<i>ne doit pas être supérieur à 2.5</i>	0,26	0,28
Ratio de couverture d'intérêts (Marge opérationnelle/Coût net de la dette financière)	<i>ne doit pas être inférieur à 4.0</i>	18,95	21,53

EBO : Excédent Brut Opérationnel égal à la marge opérationnelle retraitée des éléments non cash (OMDA en anglais).

Le 29 octobre 2009, Atos Origin a émis une obligation convertible (OCEANE) d'une valeur de 250,0 millions d'euros. Le coupon annuel dont la maturité a été fixée au 1er janvier 2016 payé aux obligataires est de 2,50%.

Risque de change

Atos Origin opère dans environ 40 pays. Cependant, dans la plupart des cas, le Groupe établit ses factures dans la monnaie du pays dans lequel il fournit les services, limitant ainsi son exposition au risque de change. Lorsque tel n'est pas le cas, le Groupe a recours à des instruments de couverture, tels que des contrats à terme ou les swaps de devises pour minimiser le risque.

La valeur nette comptable des actifs et des dettes monétaires libellés en devises étrangères se présente comme suit :

(en millions d'euros)	2010	2009	2010	2009	2010	2009
	EUR		GBP		USD	
Actifs	25,8	23,7	0,6	2,0	22,2	13,8
Passifs	11,2	21,6	0,3	0,1	7,4	2,5
Impact des taux de change avant couverture	14,6	2,1	0,3	1,9	14,8	11,3
Couverture	2,4		-0,1		-4,1	-9,3
Impact du taux de change après couverture	12,2	2,1	0,2	1,9	10,7	2,0

Analyse de sensibilité des devises étrangères

Le Groupe est principalement exposé aux fluctuations de la livre sterling et du dollar américain face à l'euro.

Le tableau ci-dessous détaille la sensibilité du Groupe à une augmentation ou diminution de 5% de la devise à laquelle le Groupe est exposé contre les autres devises étrangères. L'analyse de sensibilité a été menée sur les éléments monétaires libellés en devises étrangères comptabilisés au bilan en date de clôture. Leur conversion en euros à la date de clôture a été ajustée pour prendre en compte une augmentation de 5% du taux de conversion de la devise analysée.

(en millions d'euros)	2010	2009	2010	2009	2010	2009
	EUR		GBP		USD	
Compte de résultat	0,6	0,1	0,0	0,1	0,5	0,1

Comptabilité de couverture

Les écarts entre les échéances des instruments financiers et la période sur laquelle les flux de trésorerie sont attendus ne sont pas significatifs.

Au 31 décembre 2010, les instruments dérivés sont utilisés pour la couverture de risques transactionnels tels que les risques de change et le risque de taux d'intérêts. Toutefois, comptablement, la plupart de ces instruments dérivés sont considérés comme des couvertures de flux de trésorerie.

La désignation des instruments par monnaie étrangère se décompose comme suit :

Instruments	31 décembre 2010		31 décembre 2009	
	Juste valeur	Nominal	Juste valeur	Nominal
Couverture de flux de trésorerie				
<i>Change</i>				
Contrats à terme en USD	1,0	38,7	0,9	25,4
Contrats d'options USD	-	-	0,2	0,9
Contrats à terme en CAD	-	-	0,7	5,7
Contrats à terme en GBP	-1,7	27,6	-3,1	21,8
Contrats d'options GBP	0,1	11,0	0,3	14,4
Contrats à terme en INR	-0,8	34,9	-1,1	45,4
Contrats à terme en HKD	-0,3	2,6	-	-
Contrats à terme en PLN	0,2	9,3	0,6	9,3
Contrats à terme en CNY	-0,1	2,1	0,4	5,6
Transactions				
<i>Change</i>				
Contrats à terme en USD	0,3	14,7	0,2	8,7
Contrats à terme en INR	0,3	15,0	0,3	12,7
Contrats à terme en GBP	-	4,1	-	-
Contrats à terme en MAD	-	1,0	-	-

Les justes valeurs (nettes d'impôts) des instruments de couverture de flux futurs constatées directement en capitaux propres au 31 décembre 2010 s'élèvent à -0,7 million d'euros, avec une variation positive de 0,6 million d'euros (nette d'impôt) sur l'exercice.

Note 24 Fournisseurs et comptes rattachés

(en millions d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Dettes fournisseurs	496,1	472,0
Dettes fournisseurs d'immobilisations	2,6	3,3
Total	498,7	475,3

L'échéance des dettes fournisseurs et comptes rattachés est à moins d'un an.

Note 25 Autres passifs courants

(en millions d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Avances et acomptes reçus sur commandes clients	6,4	11,0
Personnel et comptes rattachés	278,3	246,8
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	139,3	177,5
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée	166,7	159,0
Produits constatés d'avance	217,3	244,1
Autres dettes d'exploitation	129,2	118,1
Total	937,2	956,5

L'échéance des « Autres passifs courants » est à moins d'un an à l'exception des produits constatés d'avance dont l'échéance peut varier en fonction des termes spécifiques des contrats.

Note 26 Engagements hors bilan

Engagements contractuels

Le tableau ci-dessous présente les paiements minima futurs pour les exercices à venir au titre d'obligations et d'engagements fermes. Les montants inscrits en passifs financiers et en contrats de location-financement sont inscrits au bilan du Groupe.

(en millions d'euros)	31 décembre		Echéance		31 décembre
	2010	< à 1 an	1 à 5 ans	> à 5 ans	
Obligations convertibles	213,0	6,3	-	206,7	200,7
Prêts bancaires	286,8	0,2	282,4	4,2	268,6
Contrats de location-financement	1,8	0,9	0,9	-	3,4
Comptabilisés au bilan	501,6	7,4	283,3	210,9	472,7
Contrats de location simple terrains, constructions, agencements	392,4	86,6	247,8	58,0	423,3
Contrats de location simple matériel informatique	9,3	3,5	5,8	-	10,2
Contrats de location simple : autres immobilisations	66,8	34,1	32,7	-	89,8
Obligations d'achat irrévocables (> 5 ans)	15,9	15,8	0,1	-	16,1
Engagements	484,4	140,0	286,4	58,0	539,4
Total	986,0	147,4	569,7	268,9	1 012,1
Engagements financiers reçus (crédit syndiqué)	920,0	150,0	770,0	-	940,0
Total reçus	920,0	150,0	770,0	-	940,0

Les engagements financiers reçus correspondent exclusivement à la ligne de crédit non utilisée du crédit syndiqué d'un montant global accordé de 1,2 milliards d'euros.

Engagements commerciaux

(en millions d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Garanties bancaires	67,2	64,1
- Opérationnelles - Performance	39,6	32,6
- Opérationnelles - Appels d'offres	12,0	3,3
- Opérationnelles - Avances sur paiement	14,6	27,6
- Financières ou autres	1,1	0,6
Garanties parentales	1 325,9	1 182,3
- Opérationnelles - Performance	1 267,4	1 103,1
- Opérationnelles - Orientées autres business	58,5	79,2
- Financières ou autres	-	-
Nantissements	0,5	0,2
Total	1 393,6	1 246,6

Pour divers contrats à long terme, le Groupe émet des garanties de performance à ses clients. Ces garanties limitées s'élèvent à 1 325,9 millions d'euros au 31 décembre 2010 contre 1 182,3 millions d'euros au 31 décembre 2009.

Dans le cadre du contrat signé par Atos Origin IT Services UK Limited avec le Comité International Olympique (CIO), Atos Origin SAE (Espagne) a accordé une garantie de performance totale au CIO dans le cas où l'entité Atos Origin signataire du contrat (ou toute autre société affiliée à qui tout ou partie des droits et obligations auraient pu être attribués) serait incapable de fournir les services prévus au contrat.

Concernant la facilité de crédit renouvelable multidevises, Atos Origin SA a garanti au Consortium de banques, représenté par BNP PARIBAS, de couvrir jusqu'à 440,0 millions d'euros les obligations de sa filiale, Atos Origin Telco Services B.V.

Atos Origin SA a donné une garantie parentale de 120,0 millions d'euros au Stichting Pension fonds Atos Origin. Cette garantie est octroyée pour assurer les obligations de paiement de la filiale d'Atos Origin aux Pays-Bas dans le cadre du mécanisme du taux de couverture en cas de défaut de paiement des sommes associées.

Consécutivement à la cession de Cellnet en juillet 2004, Atos Origin SA reste liée par une garantie donnée à Schlumberger dans le cadre de relations avec Citicorp, pour un montant total de 63,2 millions de dollars américains. Cette garantie fait l'objet d'une contre garantie totale par l'acquéreur de Cellnet, Cellnet Holdings Corp.

Dans le cadre des activités de transactions par cartes de paiement d'Atos Worldline en Belgique, le Groupe Atos Origin a garanti directement ou indirectement son partenaire MasterCard en cas de défaut de paiement résultant de son rôle d'intermédiaire entre l'émetteur du paiement et le bénéficiaire, ou en cas de violation de leurs règles. Ces garanties sont estimées à un montant maximum de 28,5 millions de dollars américains. Le risque réel est considéré comme très faible.

Par ailleurs, Atos Origin SA a accordé une garantie de 26,5 millions d'euros à Chartis Europe SA pour l'exécution des obligations de son réassureur St-Louis-Ré. Cette garantie ne pourrait être exercée que dans le cas, très peu probable, où St-Louis-Ré serait dans l'incapacité de respecter ses obligations de réassurance auprès de Chartis Europe SA. Cette garantie sera bien renouvelée sur une base annuelle.

Enfin, Atos Origin SA et Atos Origin B.V. ont accordé des garanties de support financier à plusieurs de leurs filiales suite aux demandes des commissaires aux comptes ou par respect de réglementations locales.

Obligations contributives du Groupe au titre des fonds de pension

- 34,8 millions d'euros au titre de ses fonds de pension britanniques au cours du prochain exercice versus 32,9 millions d'euros en 2010, dont 25,8 millions d'euros au titre de cotisations pour combler des déficits calculés avant 2009 ;
- 36,5 millions d'euros à son fonds de pension néerlandais au cours du prochain exercice, contre 40,6 millions d'euros en 2010.

Note 27 Transactions avec des parties liées

Les transactions entre Atos Origin et ses filiales, qui sont des parties liées au Groupe, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas détaillées dans la présente note.

Les transactions avec les parties liées incluent en particulier :

- Les entités qui sont contrôlées par le Groupe, les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint, les entités qui offrent un régime d'avantages postérieurs à l'emploi au profit des employés du Groupe ou celles qui sont contrôlées ou détenues conjointement par l'un des dirigeants du Groupe.
- Les principaux dirigeants du Groupe définis comme les membres du Conseil d'Administration ainsi que les Directeurs Généraux Adjointes.

Pendant l'année 2010, il n'y a pas eu de transaction entre le Groupe et de telles sociétés ou principaux dirigeants.

Rémunérations des membres du Conseil d'Administration ainsi que des Directeurs Généraux Adjointés

Les principaux dirigeants du Groupe ont été rémunérés comme suit pendant l'exercice :

(en millions d'euros)	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Avantages court terme	6,3	6,4
Avantages postérieurs à l'emploi	1,8	1,4
Indemnités de départ	-	-
Options de souscription d'actions	1,3	2,4
Total	9,4	10,2

La rémunération du Président Directeur Général est déterminée par le Comité des Rémunérations en fonction de la réalisation des objectifs financiers du Groupe.

Les avantages à court terme incluent les salaires, primes et les avantages en nature. Les primes comptabilisées dans le compte de résultat incluent les primes effectivement payées durant l'année, les provisions relatives à l'exercice 2010 et les reprises relatives aux années précédentes.

Au cours de l'année, le Groupe n'a octroyé ou reçu aucune garantie d'aucun membre dirigeant.

Réclamation d'un ancien membre du Directoire

Le 24 juin 2009, par la voie de son conseil, M. Philippe Germond a assigné le Groupe devant le tribunal de commerce de Nanterre.

M. Germond fonde sa demande sur une prétendue révocation sans cause ce qui lui ouvrirait droit, selon lui, au paiement d'une indemnité de 3,9 millions d'euros.

Ainsi que précédemment évoqué dans le Document de Référence 2009, le Conseil de Surveillance avait décidé, le 11 décembre 2008, de ne pas faire droit à la demande d'indemnité de M. Germond après avoir procédé à une étude approfondie de la situation en droit et obtenu une opinion de conseils externes. En conséquence, aucune provision n'a été passée dans les comptes du Groupe pour 2010.

L'audience au tribunal de commerce a eu lieu le 7 janvier 2011 et le jugement est prévu en avril 2011.

Note 28 Evénements postérieurs à la date de clôture

La Société a conclu le 1er février 2011 avec Siemens un accord définitif concernant l'acquisition de Siemens IT Solutions and Services, ainsi que cela avait été annoncé par les deux Groupes le 15 décembre 2010, en vue de la mise en place d'un partenariat stratégique global. La formalisation de cet accord fait suite à l'avis rendu par le Comité d'Entreprise Européen d'Atos Origin sur cette transaction ainsi qu'à son approbation par son Conseil d'Administration. Soumise aux conditions suspensives usuelles, en particulier l'autorisation des autorités de la concurrence françaises et américaines et l'approbation de l'opération par les actionnaires d'Atos Origin lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire, la réalisation de l'acquisition est prévue en Juillet 2011.

Note 29 Périmètre de consolidation au 31 décembre 2010 – principales sociétés

	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	Adresse
HOLDING				
Atos Origin SA		Société mère consolidante		80 quai Voltaire - 95870 Bezons
Atos Origin B.V.	100	IG	100	Groenewoudseweg 1 - 5621 BA Eindhoven - Pays-Bas
Atos Origin International NV	100	IG	100	Rue Abbé Cuypers 3 Priester Cuypersstraat - 1040 Bruxelles
Atos International Competencies and Alliances (ICA)	100	IG	100	Rue Abbé Cuypers 3 Priester Cuypersstraat - 1040 Bruxelles
Saint_Louis_RE	100	IG	100	74, rue de Merl - L2146 Luxembourg
Atos Origin International SAS	100	IG	100	80 quai Voltaire - 95870 Bezons
FRANCE				
Arema SAS	95	IG	95	80 quai Voltaire - 95870 Bezons
Atos Worldline SAS	100	IG	100	80 quai Voltaire - 95870 Bezons
Atos Origin Integration SAS	100	IG	100	80 quai Voltaire - 95870 Bezons
Diamis SA	60	IG	60	80 quai Voltaire - 95870 Bezons
Mantlis SA	100	IG	100	24, rue des Jeûneurs - 75002 Paris
Atos Origin Infogérance SAS	100	IG	100	80 quai Voltaire - 95870 Bezons
Atos Télépilote Informatique SA	51	IG	51	80 quai Voltaire - 95870 Bezons
Atos Consulting SAS	100	IG	100	80 quai Voltaire - 95870 Bezons
Atos Origin A2B SAS	100	IG	100	80 quai Voltaire - 95870 Bezons
Atos Origin Formation SAS	100	IG	100	7/13, rue de Bucarest - 75008 Paris
ROYAUME-UNI				
Atos Consulting Limited	100	IG	100	4, Triton square, regent's place - Londres NW 1 3HG - Royaume-Uni
Atos Origin IT Services UK Ltd	100	IG	100	4, Triton square, regent's place - Londres NW 1 3HG - Royaume-Uni
PAYS-BAS				
Atos Origin IT Services Nederland B.V.	100	IG	100	Papendorpseweg 93 - 3528 BJ Utrecht - Pays-Bas
Atos Origin IT Systems Management Nederland B.V.	100	IG	100	Papendorpseweg 93 - 3528 BJ Utrecht - Pays-Bas
Atos Origin Nederland B.V.	100	IG	100	Papendorpseweg 93 - 3528 BJ Utrecht - Pays-Bas
Atos Origin Telco Services B.V.	100	IG	100	Papendorpseweg 93 - 3528 BJ Utrecht - Pays-Bas
Atos Origin Banking Services B.V.	100	IG	100	Papendorpseweg 93 - 3528 BJ Utrecht - Pays-Bas
Atos Consulting NV	100	IG	100	Papendorpseweg 93 - 3528 BJ Utrecht - Pays-Bas

	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	Adresse
E.M.E.A. (EUROPE - MOYEN-ORIENT - AFRIQUE)				
Autriche				
Atos Origin Information Technology GmbH	100	IG	100	Technologiestraße 8/Genbaude D - 1120 Vienna - Autriche
Belgique				
Atos Origin Belgium SA	100	IG	100	Da Vincilaan 5 - 1930 Zaventem
Atos Worldline NV	100	IG	100	Chaussée de Haecht 1442 - B-1130 Bruxelles
Allemagne				
Atos Worldline GmbH	100	IG	100	Hahnstraße 25 - 60528 Francfort - Allemagne
Atos Origin GmbH	100	IG	100	Theodor Althoffstraße 47 - 45133 Essen - Allemagne
Atos Worldline Processing GmbH	100	IG	100	Hahnstraße 25 - 60528 Francfort - Allemagne
Grèce				
Atos Origin Hellas Information Technology Services SA	100	IG	100	Kifissias 18 - 15125 Maroussi - Athènes
Luxembourg				
Atos Origin Luxembourg PSF S.A.	100	IG	100	2, rue Nicolas Bové - L1253 Luxembourg
Maroc				
Atos Origin	100	IG	100	Avenue Annakhil, Espace High-Tech, hall B, 5th floor, Hayryad Rabat
Pologne				
Atos Origin IT Services SP ZOO	100	IG	100	Ul. Domanlewska 41 (Taurus Building) - 02-672 Warszawa - Pologne
Afrique du Sud				
Atos Origin (PTY) Ltd	74	IG	74	204 Rivonia Road, Sandton private bag X 136 - Bryanston 2021
Espagne				
Mundivia SA	100	IG	100	Calle Real Consulado, s/n Polígono Industrial Candina - Santander 39011- Espagne
Tempos 21, Innovación en Aplicaciones Móviles, SA	97,25	IG	100	Avda. Diagonal, 210-218 - Barcelone 08018 - Espagne
Atos Origin Consulting Canarias, SA	100	IG	100	Paseo Tomás Morales, 85 1º - Las Palmas de Gran Canaria 35004 - Espagne
Centro de Tecnologías Informáticas, SA	80	IG	80	Paseo de la Condesa de Sagasta, 6 Oficina 1 - León 24001 - Espagne
Infoservicios SA	75	IG	75	Albarracín 25 - Madrid 28037 - Espagne
Atos Origin, Sociedad Anonima Espanola	100	IG	100	Albarracín 25 - Madrid 28037 - Espagne
Suisse				
Atos Origin AG	100	IG	100	Industriestraße 19 - 8304 Wallisellen (Zurich)
Turquie				
Atos Origin Bilisim Danismanlik ve Musteri Hizmetleri Sanayi ve Ticaret A/S	100	IG	100	Istanbul Sisli ITU Ari Teknokent 2 Maslak Mah. Buyukdere Cad. A Blok Kat: 4 daire: 4

	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	Adresse
ASIE PACIFIQUE				
Chine				
Atos Covics Business Solutions Ltd	100	IG	100	No. 1 Building, No. 99, Qinjiang Rd-Shanghai-Chine
Atos Origin Information Technology (China) Co. Ltd	100	IG	100	502 -505 Lido Commercial Bulding, Lido Place, Jichang Road- Chaoyang District- Beijing
Atos Origin (Hong Kong) Ltd	100	IG	100	Units 3B & 05-10, 18/F., Exchange Tower, 33 Wang Chiu Road, Kowloon Bay-Kowloon-Hong Kong
Inde				
Atos Origin India Private Limited	100	IG	100	Unit 126/127, SDF IV, SEEPZ - Andheri (East) - 400 096 Bombay
Atos Origin IT Services Private Ltd	100	IG	100	C-63, 6th Floor, Himalaya House, 23 Kasturba Gandhi Marg, New Delhi - 110 001
Japon				
Atos Origin KK	100	IG	100	20 F, Shinjuku ParkTower - Nishi Shinjuku 3 - 7 - 1 - Shinjuku - ku - Tokyo - Japon
Malaisie				
Atos Origin (Malaysia) SDN BHD	100	IG	100	16-A (1st Floor), Jalan Tun Sambanthan 3, Brickfields, 50470 Kuala Lumpur, Malaisie
Singapour				
Atos Origin (Asia Pacific) Pte Ltd	100	IG	100	620A Lorong 1 Toa Payoh, TP4 Level 5-Singapour 319762
Taiwan				
Atos Origin (Taiwan) Ltd	100	IG	100	5F, No.100, Sec.3, Min Sheng E. Road, Taipei 105-Taiwan-R.O.C.
AMERIQUES				
Argentine				
Atos Origin Argentina SA	100	IG	100	Nicolás de Vedia 3892, PB - Ciudad Autónoma de Buenos Aires - C 1430DAL - Argentine
Brésil				
Atos Origin Brasil Ltda	100	IG	100	Avenida Maria Coelho Aguiar, n° 215 – 5° andar - Bloco E – Jardim São Luis - São Paulo SP CEP 05805-904
Atos Origin Serviços de Tecnologia da Informação do Brasil Ltda	100	IG	100	Avenida Maria Coelho Aguiar N° 215 – 7° andar -Bloco E – Bairro Jardim São Luis - São Paulo -SP - CEP 05805-904
Etats-Unis d'Amérique				
Atos Origin Inc	100	IG	100	5599 San Felipe, Suite 300 Houston - Texas 77056 - 2724 - Etats-Unis

La liste complète des entités du Groupe Atos Origin est disponible sur notre site www.atosorigin.com

Note 30 Honoraires des Commissaires aux Comptes

(en milliers d'euros et %)	Total		2009 Montant	Deloitte		2009 Montant	Grant Thornton		2009 Montant
	2010 Montant	%		2010 Montant	%		2010 Montant	%	
Audit									
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	5 230,2	70%	5 214,0	3 051,2	59%	3 042,2	2 179,0	98%	2 171,8
<i>Société mère</i>	1 701,2	29%	1 697,0	1 077,6	21%	1 098,6	623,6	27%	598,4
<i>Filiales</i>	3 529,0	47%	3 517,0	1 973,6	38%	1 943,6	1 555,4	68%	1 573,4
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	2 096,0	28%	284,2	1 998,8	39%	184,5	97,2	4%	99,7
<i>Société mère</i>	1 895,3	25%	152,0	1 861,1	36%	75,0	34,2	2%	77,0
<i>Filiales</i>	200,7	3%	132,2	137,7	3%	109,5	63,0	3%	22,7
Sous-total Audit	7 326,2	98%	5 498,2	5 050,0	97%	3 226,7	2 276,2	100%	2 271,5
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement									
Juridique, fiscal et social	77,3	1%	22,0	77,3	3%	22,0	-	-	-
Autres	61,2	1%	-	61,2	1%	-	-	-	-
Sous-total Autres	138,5	2%	22,0	138,5	3%	22,0			
TOTAL	7 464,7	100%	5 520,2	5 188,5	100%	3 248,7	2 276,2	100%	2 271,5